

# Archives militaires de la reconquête du Midi après les Cent Jours

par Th. Heckmann, directeur des Archives de la Vendée

Archives départementales de la Vendée La Roche-sur-Yon 2016

Date de création : vendredi 21 octobre 2016

Présentation du fondAuteurs

par Th. Heckmann, directeur des Archives de la Vendée

FONDS D' ARCHIVES

Description

Cotes extrêmes

1 Num 124 5 1-140

Modalités d'entrées

Prêt de Chabot, 2015

Dates extrêmes

XIXe s.-[1950]

Année de publication

2016

## • Notice/biographie :

Toute la complexité de l'année 1815 surgit des liasses de ce petit fonds d'archives constitué par le baron de Damas, au terme des quarante jours qui furent nécessaires pour rétablir l'autorité royale dans le Midi de la France après Waterloo. On y avait fantasmé une " vendée " qui aurait revigoré la monarchie honteusement chassée au mois de mars 1815 par un improbable Buonaparte. Celui-ci avait investi la France et, plus encore, le cœur des Français, en quelques jours, alors que, l'année précédente, il avait été exilé sur le microscopique îlot italien auquel s'était réduit son empire. La restauration de la monarchie en 1814, aurait donc été un échec. Pareille idée était impensable pour les tenants de la cause, réduits depuis à quelques fidèles seulement, dont faisait partie le baron de Damas. Ils s'étaient retrouvés autour des princes réfugiés aux quatre coins de l'Europe. Il fallait que des " Vendéens " régénèrent cette cause, pensaient-ils, et du reste la Vendée elle-même s'est effectivement bien soulevée à la mi-mai, durant le retour au pouvoir de Napoléon (Buonaparte, disait-on), qu'on appela les Cent Jours (mars-juin 1815). L'apprendre suffit à revigorer les espoirs et à ouvrir l'avenir, militaire d'abord et politique ensuite, quelle que soit la réalité de ce soulèvement dont on ne prit l'annonce des échecs successifs que comme autant de désinformations orchestrées par les hommes de " l'usurpateur ". Au bout du compte, en guise de " vendées " dans le Midi, il n'y eut véritablement que de chaotiques règlements de compte entre villages aux abords du Rhône et principalement dans le Gard. On s'y est entretenu sur fond de vieilles rancœurs remontant à la Révolution et ravivant des fractures issues des guerres de religion. Les commissaires royaux, en effet, ne maîtrisaient pas leurs rassemblements, et ils assistaient, horrifiés et impuissants, à des affrontements ou même le parti adverse finissait par se réclamer d'eux en arborant lui aussi le drapeau blanc. On leur imputa bien entendu la responsabilité de ces vengeances populaires meurtrières, en les qualifiant de " terreur blanche ", manière de relativiser la singularité de la Terreur, cette terreur d'État, révolutionnaire, qui infestait les gênes de chaque invention politique depuis la disparition de l'Ancien Régime. Ce cauchemar demeurait présent à l'esprit du baron de Damas. Ange Hyacinthe Maxence de Damas de Cormailon (1785-1862), émigré dès l'enfance, formé en Russie où il servit le tsar jusqu'à entrer dans Paris en 1814 comme général russe, eut par la suite une brillante carrière en France. Ministre de la Guerre puis des Affaires étrangères, il fut aussi précepteur du duc de Bordeaux, qu'il suivit en exil après 1830. En 1815, il était sous-chef d'état-major du duc d'Angoulême, lequel avait été chargé par le roi d'une lieutenance générale des provinces du Midi, à l'heure du péril. C'était alors l'héritier du trône après son père, le comte d'Artois, frère du roi Louis XVIII qui n'avait pas d'enfant. Le duc d'Angoulême était

marié à sa cousine, une figure haute et douloureuse de la Révolution, Madame Royale, Marie-Thérèse, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sœur de Louis XVII, miraculeusement rescapée de la geôle révolutionnaire qu'était devenue la Tour du Temple à Paris. La duchesse n'était pas seulement l'incarnation de la douleur, mais aussi un être énergique dont l'action résistante à Bordeaux, contre le retour de Buonaparte, le 2 avril 1815, avait fait dire à celui-ci qu'elle était le seul homme de la famille. Son mari, le duc d'Angoulême, avait en effet très vite dû capituler dans le Vaucluse, à Lapalud, le 8 avril 1815, bien heureux de pouvoir se réfugier en Espagne pendant les Cent Jours. Cent, et en fait quarante de plus, tant avait été difficile le rétablissement de l'autorité royale dans le Midi, comme Damas, chargé de sa correspondance, en avait été le témoin privilégié. Il n'en n'avait pourtant pas fallu tant après Waterloo (18 juin 1815), pour régler les questions militaires et politiques au plan national. Dès le 8 juillet, Louis XVIII était remonté sur le trône, à Paris, au terme d'intrigues habilement menées pour les unes, et déjouées pour les autres par Talleyrand et Fouché, ce couple improbable qui sauva la France de ses chimères passées et lui ouvrit enfin le XIXe siècle. En écartant les vellétés de retour de Buonaparte et en le poussant au bateau qui le mènerait à Sainte-Hélène, en décourageant toute perspective monarchique concurrente, celle d'un Napoléon II ou d'un Orléans, en évitant la révolution à Paris et une guerre " patriotique " à l'appui des restes encore terribles de la Grande Armée précautionneusement dirigée au sud de la Loire, ils avaient convaincu les moins enthousiastes que le vieux roi Bourbon avait encore un avenir. Ils avaient cependant aussi lié ce dernier aux forces du pays issues de courants libéraux, honnis par l'émigration. Les voilà tous devenus royalistes, tandis que les anciens partisans de la royauté, autour du comte d'Artois, du duc et de la duchesse d'Angoulême, perdaient ce beau titre désormais galvaudé : on se mit en effet à les appeler " ultras ", comme les désigna Fouché le 18 juillet, en inventant un terme stigmatisant et définitif, amené à faire longtemps référence. Leur caractère " ultra " n'avait pourtant pas été forcément la cause du retard de la restauration dans le Midi. Il y avait d'abord manqué un Fouché et un Talleyrand pour manœuvrer habilement au service du duc d'Angoulême et favoriser ainsi son arrivée. Dans le Sud-Est par ailleurs, l'invasion autrichienne posait plus de problèmes qu'elle n'apportait de secours, ces étrangers s'emparant des équipements militaires et surtout des caisses publiques, ce qui retardait l'organisation et la solde de troupes royales. Les Espagnols se montraient pour leur part d'une telle prudence qu'ils entravaient plutôt les vellétés des émigrés autour du Prince et qu'il ne fut, pour le coup, pas trop difficile ensuite de canaliser leur faible ardeur à entrer en France. L'obstacle à la Restauration était en fait de deux ordres. Le premier était militaire : refluant du nord de la France, des dizaines de milliers de soldats, isolés ou encore organisés en formations régulières, et dirigées parfois par des maréchaux d'Empire, descendaient dans le Midi, en armes et sans but. Les désertions innombrables ne faisaient qu'éparpiller un peu partout des groupes aux intentions méconnues et à la dangerosité redoutée. Or les villes de garnison du Midi concentraient des troupes aguerries, meurtries par la défaite nationale et très hostiles aux Bourbons. Les agents du duc d'Angoulême pouvaient bien tenter de convaincre leurs chefs, il fallait plus de temps pour que cèdent les officiers. Le second obstacle, qui renforçait le premier, s'avérait pire. Loin des théâtres d'opération du Nord, où la présence active des alliés avait rapidement ruiné l'autorité du pouvoir impérial, certains fonctionnaires du Midi s'accrochaient à tous les mirages politiques subtilement écartés par Talleyrand et Fouché, plutôt que de céder aux Bourbons. Restés d'abord " légitimement " impériaux, ils finirent simplement anti-Bourbons, en s'appuyant sur des populations ou une bourgeoisie également hostiles. Si Béziers ou Marseille s'étaient précocement ralliés, si la Lozère prétendait avoir réussi sa " vendée ", Toulouse et Montpellier traînaient des pieds, Perpignan étouffait toute velléité royaliste et contribuait à fermer une frontière espagnole derrière laquelle le Prince et ses maigres troupes demeuraient bloqués. En classant les archives militaires du Prince, les siennes à vrai dire, le baron de Damas pouvait revivre tous ces jours marqués par une succession ininterrompue d'espoirs et de désillusions.

N'avait-on pas cru que la Vendée l'emportait, que les Portugais y avaient débarqué des troupes, qu'on y attendait même Louis XVIII ? Les chimères étaient en effet à la mesure de l'isolement des compagnons de Damas, à Barcelone, lorsqu'ils ne disposaient que des nouvelles transmises par des espions aussi courageux que crédules. Les ralliements en Espagne avaient été assez pitoyables, des émigrés de toujours, des aventuriers, de douteux personnages aussi. Un appui essentiel du duc et de son état-major fut un temps le gouverneur de la vallée d'Aran, Antoine de Gripert, un Français nommé par le roi d'Espagne dans ce petit bout de montagne si difficile d'accès mais qui constituait leur seul balcon pour observer la France : c'est dire ! Damas avait aussi reçu les missives de tous les ralliés tardifs, militaires ou politiques soucieux de préserver leur place dans le nouveau régime devenu inévitable. Il avait encore reçu toutes celles de royalistes sincères et généreux, même si perçait ici et là quelque intérêt pour une décoration ou une place - il fallait bien vivre. À défaut de s'associer au souvenir d'une victoire militaire éclatante qui eut effacé le souvenir de Lapalud, le 8 avril précédent, cette capitulation qu'il avait signée lui-même au nom de son Prince, Damas pouvait se dire qu'il avait contribué, avec son Prince, à éviter la guerre civile, car les troubles du Gard comme l'assassinat du maréchal Brune, à Avignon, n'étaient absolument pas de leur fait. Un nom resterait pourtant attaché à leur histoire pour la postérité : située en face de Puigcerdá, la commune de Hix, celle par laquelle le duc était enfin entré en France, avait demandé à déplacer son siège sur la frontière même et à porter le nom de Bourg-Madame, en l'honneur de la duchesse d'Angoulême. Son existence et sa pérennité firent plus pour l'Histoire que la bien faible légion Marie-Thérèse. En fermant ses dossiers, Damas pouvait toutefois ressentir l'amertume du travail inachevé. N'avait-on pas volé leur Restauration à ses compagnons d'armes ? Ils s'étaient juré d'en écarter ceux qui cherchaient à la tempérer d'un esprit impur, issu des malheurs de la Révolution. Leurs lettres en portaient l'espoir aux jours difficiles, mais aussi la désillusion au terme de l'aventure. Les résistances du Midi ne leur avaient en fait pas donné le temps d'asseoir partout le nouveau régime sur un encadrement sain que leurs pouvoirs, aussi exceptionnels que provisoires, leur permettaient pourtant de mettre en place. Pire, le retard avait été tel par rapport au reste du pays, qu'ils avaient souvent craint d'être devancés par les autorités envoyées depuis Paris. En tout cas leur royalisme avait beau leur paraître plus pur que celui des représentants des ministres du roi, qu'ils n'hésitaient pas du coup à considérer comme des intrus, ils devaient s'effacer aussitôt devant eux, seuls légitimes. À Bordeaux, on avait même failli tomber de la rage dans le ridicule public, en affrontant une question existentielle : un envoyé du roi venu de Paris pouvait bien l'emporter sur un commissaire extraordinaire du Prince arrivé d'Espagne, mais sur le Prince lui-même qu'on attendait enfin dans la capitale atlantique du Midi ? C'était une ville emblématique, dont le basculement en faveur du roi, en 1814, par une habile manœuvre du Vendéen La Rochejaquelein, avait alors prouvé à la France et à l'Europe, coalisée contre elle, que le retour des Bourbons était possible. En 1815, l'enjeu, même s'il n'était plus du tout le même, demeurait donc symbolique, tandis que, face aux royaux, le général Clauzel, celui-là même qui avait endigué les velléités de résistance de la duchesse d'Angoulême en ces mêmes lieux, quatre mois plus tôt, faisait dire aux envoyés de son mari que sa soumission était acquise mais qu'il ne pouvait livrer sa charge de gouverneur militaire sans mieux savoir à qui la remettre légitimement. En Vendée, le soulèvement avait été tardif (15 mai), bien moins populaire qu'espéré, et militairement désastreux. Waterloo sauva " l'armée vendéenne " des conséquences de la capitulation qu'elle venait de signer et lui rendit une existence, même inutile. Les officiers se maintinrent pour faire obtenir des pensions à leurs hommes blessés ou à leurs veuves. Dans le Marais Breton, des " Vendéens " continuèrent à jouer à l'insurrection deux années durant encore, au grand dam des autorités royales, incapables de sévir contre ces monstres sacrés de la royauté. De leur côté, sans appui populaire, même modeste, sans légende propre, sans grandeur finalement, les fidèles avec lesquels Damas avait correspondu aux jours périlleux de l'été 1815, rentreraient dans

l'anonymat. Après avoir coté et classé ses archives, à toutes fins utiles, Damas les serra finalement en deux grosses liasses qui ne rejoignirent jamais le dépôt de la guerre, comme si ses compagnons d'armes n'avaient été que des irréguliers.

- **Contenu ou introduction :**

De caractère avant tout militaire, ces archives ont été réunies par le baron de Damas dans l'exercice de ses fonctions de sous-chef d'état-major du duc d'Angoulême, lequel était alors lieutenant général du roi chargé de résister au retour de Buonaparte dans les provinces du Midi. Constitué de deux grosses liasses, ce fonds ne comprend pas de pièces antérieures au 8 avril 1815, jour de la capitulation du Prince à Lapalud (Vaucluse), qui lui permit de partir en exil en Espagne où il demeura à Barcelone. C'est alors que commence ce fonds, les rares pièces antérieures y ayant été ajoutées par la suite. La série primitive de ces archives est composée de lettres de ralliement qui arrivent, à partir de la toute fin mai, et d'abord très timidement. S'y ajoute ce qui relève de la constitution d'une armée en Espagne, en vue de la reconquête, les émigrés se regroupant à Figueres, en Catalogne, et à Vitoria, près de la côte atlantique. La correspondance est alors entretenue avec ceux qui rejoignent les dépôts militaires français, avec leurs commandants français, mais aussi avec les autorités espagnoles. Une troisième série d'archives témoigne de la constitution d'un véritable bureau de l'information autour du baron de Damas. Tenue à l'écart, la petite cour du duc d'Angoulême cherche en effet à réunir toute information venue de France, alors que la frontière est hermétiquement fermée. Des intermédiaires font passer des nouvelles, voire les rapports d'espions qui se risquent en Ariège, à Toulouse et à Perpignan. Puis vient le temps de la reconquête ou restauration. Celle-ci commence d'abord à l'Est, à Toulon ou Marseille, où interviennent des agents du Prince qui s'étaient retirés, non en Espagne, mais à Gênes. Munis de larges pouvoirs, ils sont chargés de nommer de nouveaux gouverneurs des divisions militaires, quand ils ne le deviennent pas eux-mêmes, ainsi que les responsables civil et militaire de chaque département, un commissaire du roi en guise de préfet, et un commandant militaire. Ces derniers entreprennent aussitôt une correspondance directe avec le duc d'Angoulême ou Damas, par les voies détournées qu'impose la résistance à la Restauration en Languedoc. Finalement, à la fin de juillet et en août, quand se dissipent cette résistance et que s'affermir l'autorité royale, le fonds d'archives prend une forme plus classique, avec une multiplication des correspondants et des sujets abordés. Le lecteur, introduit par ce fonds d'archives dans la proximité immédiate du duc d'Angoulême, sera peut-être surpris de constater que Damas semble toujours faire écran entre ce prince du sang et lui. Alors qu'une bonne part de la correspondance est en effet adressée à Son Altesse Royale, aucune pièce n'est toutefois signée de sa main car les réponses sont toujours faites en son nom. Un petit papier permet néanmoins d'entendre sa voix : un secrétaire, dont la main n'est pas celle de Damas, a recueilli au brouillon et au style indirect les idées de la réponse à faire à deux correspondants (cf. l'article 59) : " [Ecrivez-lui] que j'approuve tout ce qu'il a fait..., qu'il fasse beaucoup de compliments de ma part à, [etc.]. " On signalera enfin au lecteur le piège que lui tend une homonymie entre deux personnages principaux qu'il ne faut pourtant pas confondre : le baron de Damas d'une part, toujours aux côtés du Prince, et le comte de Damas ou de Damas-Crux, placé à la tête des Français à la frontière atlantique, avant de les conduire jusqu'à Bordeaux. Sur les derniers jours de la reconquête et restauration, soit dès la mi-juillet 1815 par endroit, règne l'ombre menaçante de la fin des pouvoirs exceptionnels. De nouvelles autorités nommées par le cabinet ministériel s'installent en effet à leur tour et remplacent les provisoires, qui avaient pourtant conquis les places. C'est alors sans doute que le baron de Damas, comme les autres, plia bagage et classa ses archives. Chaque pièce ou presque fut cotée, et le tout réparti en chemises thématiques. Le système de classement n'était toutefois pas assez rigoureux pour qu'on puisse le restaurer tel quel dans la présentation que

---

nous en donnons.

- **Historique de la conservation :**

Une note de la marquise de Cumont, fille du baron de Damas, permet de comprendre l'histoire de ce fonds. Historienne elle-même, elle avait voulu disposer de certaines liasses relatives à sa famille, alors que toutes les archives réunies par son père à Paris avaient été remises au duc de Choiseul-Praslin. Ce dernier lui transmet ces deux liasses, prises au hasard et sans rapport avec sa recherche. Elle s'y intéressa néanmoins puisqu'une facture du marchand d'autographes Étienne Charavay prouve qu'elle a acquis, en 1894, une pièce complémentaire qui était alors dans le commerce ; elle est simplement intitulée " 1815 ". Quelques décennies plus tard, un inventaire, dont il reste quelques pages arrachées à un cahier, fut engagé sans doute par un autre érudit de la famille, Paul de Chabot. Nous devons à son petit-fils, M. Sébran de Chabot, d'avoir exhumé ces deux liasses qui n'avaient encore trouvé aucun lecteur, et d'avoir bien voulu les confier aux Archives de la Vendée pour les faire connaître et pour sortir cette page d'histoire de l'oubli.

- **Communicabilité :**

Libre accès

- **Modalités de reproduction :**

Reproduction numérique sur demande

- La lutte en France, du retour de Napoléon à la capitulation de Lapalud, 1er mars-8 avril 1815

- **1 Num 124 5/1** - Correspondance 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Valence, 4 avril) Le général Monnier, commandant la lieutenance d'avant-garde de l'Armée royale du Midi, confie au capitaine Henry Monier des Taillades le soin d'organiser un 2e escadron de chasseurs à cheval du Vaucluse (vue 1).

- (Montpellier, 6 avril) Ambert [général de Napoléon], commandant la 9e division militaire, écrit au général Gilly pour lui offrir le commandement de la 2e subdivision et il lui recommande de bien tenir Nîmes, dont la perte serait le signal "d'une révolte presque générale" ; il lui envoie des troupes capables de détruire le 10e de ligne, lequel a provoqué des cris de Vive l'Empereur dans les rangs du 49e de ligne au pont de la Drôme, pour mieux s'en approcher par trahison, le fusiller, tuant une cinquantaine d'hommes et faisant le reste prisonnier ; Nîmes dispose d'assez de munitions pour que Gilly puisse marcher sur le duc [d'Angoulême] avec confiance ; il recommande déjà la clémence envers les volontaires royaux qui se disperseront pour rentrer chez eux (lettre saisie chez le général Gilly en juillet) (vues 2-3).

- (Toulouse, 23 juillet) rapport de Jean Barthouil, ancien secrétaire du marquis d'Aultanne, alors chef d'état-major de l'armée du Midi, sur la disparition de ce dernier le 8 avril et la déroute des forces royales (vues 4-5) ;

- États de services de François-Hippolyte de Belleval, chef d'escadron attaché à l'état-major du Prince en mars 1815, gravement blessé à l'affaire du passage de la Drôme, le 3 avril (vue 6).

- **1 Num 124 5/2** - Pièces relatives à l'Armée du Midi établies le 9 avril 1815, lendemain de la capitulation du duc d'Angoulême à Lapalud.

**Présentation Du Contenu :**

États nominatifs des commissaires des guerres (vue 1), des officiers de santé (vues 2-3), des employés des hôpitaux (vue 4), des employés d'administration des subsistances (vue 5), du personnel de la trésorerie de l'Armée du Midi (signés du chevalier Louis de Chefdebien) (vue 6) ; s'ajoutent une liste "des principaux habitants de Valence" (vues 7-8), et une liste des officiers du 2e bataillon de l'Hérault (vue 9) ; copie de toutes ces pièces (vues 10-13), suivie de la liste des premiers ralliés en Catalogne en mai et juin (vue 14).

- Préparation de la reconquête du Midi, mai-juillet 1815

- Rapports généraux, avril-juin

- **1 Num 124 5/3** - Avril-mai 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Schönbrunn, 10 avril 1815), Lettre du tsar Alexandre assurant Louis XVIII de son

soutien (copie) (vues 1-2).

- [Avant le 15 mai], Rapport sur la situation de la France depuis la capitulation de Lapalud, mettant en avant l'effet positif de cette résistance armée sur l'opinion, et donnant des nouvelles glanées au cours d'un périple passant par Lyon, Paris, Poitiers, d'où l'auteur est chargé de transmettre les désirs des Vendéens prêts à se soulever, Bordeaux, où l'auteur a composé un conseil royaliste et fait cesser " les explosions partielles qui font verser du sang inutilement ", enfin Bayonne, d'où l'auteur peut conclure que le Midi est acquis à la cause, et peu garni de troupes (pièce non signée, minute avec ratures) (vues 3-4).

- [Avril-mai 1815], " A. D. " présente à la duchesse d'Angoulême un plan réunissant " toutes les probabilités " de réussite, et pour lequel il a besoin d'obtenir des pouvoirs du Prince avant de s'embarquer à Anvers pour Bordeaux : le Midi est en effet acquis à la cause, mais " le signal de la levée en masse " permettant au Prince de se montrer aux Français, serait la prise d'une place forte ; la plus puissante, dont la maîtrise serait déterminante, est celle de Bayonne ; sa seule faiblesse est d'être dominée par le fort de Saint-Esprit, qu'il faudra donc prendre par surprise ; le fort étant situé sur le territoire du département voisin des Landes, il pourra réussir à y pénétrer avec la complicité du préfet Harel, certes connu pour être très bonapartiste, mais comme c'est également un camarade de collège, il est persuadé d'arriver à le retourner en " une heure de conversation " (vues 5-8).

■ **1 Num 124 5/4 - Mai-juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (Bilbao, 23 mai, 10 juin et 8 juillet) Le baron Froment, colonel et secrétaire du cabinet du roi, fait valoir son impécuniosité qui l'empêche de rejoindre le comte de Damas-Crux à la frontière ouest des Pyrénées, comme on l'y a invité, mais il fait surtout valoir qu'il serait plus utile auprès du général de Castanos, commandant l'armée espagnole en Catalogne, pour en préparer l'entrée en France et " dans les départements du Bas-Languedoc et de la Provence, où il a le plus d'influence " ; il a " conçu un plan, tant pour le salut de l'Espagne que pour celui de notre malheureuse patrie et de l'auguste maison des Bourbons ", afin que " le sort des deux monarchies ne soit pas entièrement à la disposition des puissances du Nord ", ces alliés dont il dénonce le jeu pervers, tout comme celui du comte de Blacas [favori du roi] ; celui-ci a cherché à détruire ce qu'il avait tissé depuis 25 ans à Nîmes, et l'a empêché durant dix mois, depuis juillet 1814, de faire valoir son plan d'organisation secrète des royalistes du Midi, qui se serait pourtant avérée salutaire contre le retour de Bonaparte (vues 1-5).

- Extraits des différentes nouvelles et des rapports adressés à Son Altesse Royale et reçus le 28 juin au soir : nouvelles contrastées de l'Hérault ; présence de Pujol, dit Bouquiqua, à Perpignan ; 7 à 800 Espagnols qui refusent de servir [contre l'Espagne] vont être envoyés contre la Vendée, dont les victoires sont certaines ; à Toulouse, le général Decaen a publié le 23 juin la nouvelle des victoires de Napoléon [Waterloo est encore inconnu] (3 exemplaires) (vues 6-11).

○ Registres de correspondance

- **1 Num 124 5/5** - Résumé des lettres reçues en mai et début juin (7 numéros). 1815
- **1 Num 124 5/6** - Résumé des lettres reçues, début juin-14 juillet (60 numéros). 1815
- **1 Num 124 5/7** - Extraits de lettres. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- ([Figueres], 21 juin) Le vicomte d'Escars signale que les garnisaires envoyés [pour réprimer les familles de conscrits réfractaires] à Saint-Laurent-de-Cerdans ont déserté, mais que les habitants se sont tout de même réfugiés sur la frontière, où 191 hommes pourraient former un bataillon auquel il propose de donner le nom de Vallespir.

- (Tolosa, 16 juin) Le comte de Damas signale que 8.000 hommes [des Anglais ?] sont attendus, et il mène une enquête sur Thoulier ( ?), un lieutenant de gendarmerie qui dénonce une prétendue conspiration à Irun.

- (Figueres, 22 juin) Le vicomte d'Escars signale que les habitants de Saint-Laurent-de-la-Salanque sont sur 22 barques à l'embouchure du Tech, qu'il n'a par ailleurs toujours pas obtenu des Espagnols de facilités pour correspondre avec la France, dont il n'a d'autre nouvelle que celle d'un combat sanglant, du 5 au 7 juin, à la frontière du Nord.

- (Vitoria, 9 juin) Le comte de Damas, arrivé à Vitoria le 27 mai, a trouvé l'anarchie parmi les émigrés dispersés en plusieurs localités, et il donne les noms de ceux qu'il a nommés à des commandements, M. de Champigny de Blot maréchal de camp, M. de Romilly pour l'infanterie, M. de Castelet, grièvement blessé le 25, pour la cavalerie, et M. de Maulévrier Colbert par intérim.

- **1 Num 124 5/8** - Réponses, 10-28 juin (41 numéros). 1815
- **1 Num 124 5/9** - Registre-minute de la correspondance envoyée, 10 juin-14 juillet. 1815

**Présentation Du Contenu :**

Chaque lettre porte le lieu de destination, la date de rédaction et celle de la réponse reçue.

- Expédition faite depuis Barcelone (numéros 1 à 44, vues 1-18)

**Présentation Du Contenu :**

- 1. À M. Froment (Bilbao, 23 mai, rép. 10 juin).

- 2. À M. de Falguières, capitaine (Figueres, 8 juin, rép. 11 juin).

- 3. Au chevalier de La Barthe, chef d'escadron, réponse prudente lui demandant quelle fut sa carrière (Vielha, 30 mai, rép. 11 juin).

- 4. À M. Dutertre Desaignémont (Gérone, 9 juin, rép. 12 juin).



- 
- 5. À M. Desmoulins, inspecteur des douanes de Marseille (14 juin).
  - 6. À M. Maluquet (Saragosse, rép. 14 juin).
  - 7. À M. Muzynowsky, capitaine (Saragosse, rép. 14 juin).
  - 8. Au chevalier de Romilly, lieutenant-colonel, qui a fait un rapport sur le déplorable événement arrivé à Vitoria le 25 mai (Vitoria, rép. 15 juin).
  - 9. À M. de La Hitte de Ferjeu et autres (Llívia, rép. 15 juin).
  - 10. À M. Duderiche, capitaine de gendarmerie (Irun, rép. 15 juin).
  - 11. À Miguel Ochoa, lieutenant-colonel (Barcelone, 15 juin, rép. 15 juin).
  - 12. À Conesa Fulgencio (rép. 16 juin).
  - 13. À M. Guillouis, lieutenant (Alcañiz, 8 juin, rép. 16 juin).
  - 14. À M. le brigadier général Hebyano, gouverneur de Vitoria-Gasteiz, sur l'événement déplorable du 25 mai (rép. 16 juin).
  - 15. Aux commandants en chef des différents dépôts, Damas-Crux à Pampelune, d'Escars à Figueres, Du Vivier, etc., pour qu'ils dressent chaque mois un état des Français sous leurs ordres avec observation politique et morale, et l'état de leur équipement (19 juin).
  - 16. À M. de Falguières, capitaine (Figueres, 12 juin, rép. 19 juin).
  - 17. À M. Malgouyré, capitaine (Figueres, 12 juin, rép. 19 juin).
  - 18. À M. Joseph Sangcadet (Llívia, 12 juin, rép. 19 juin).
  - 19. À M. Jean d'Oms (Garriguella, 12 juin, rép. 19 juin).
  - 20. À MM. D'Arillon, Vallincourt et Ducluzeaux (Alcañiz, 12 juin, rép. 19 juin).
  - 21. À M. Assailit, reconnu comme ayant été au service du roi Joseph, et qui sera expulsé d'Espagne à ce titre (rép. 19 juin).
  - 22. À M. Blas de Fournas-Labrosse, maréchal au service du roi d'Espagne (Palma de Majorque, 9 juin, rép. 19 juin).
  - 23. À M. de Ginesty, capitaine (Vielha, 8 juin, rép. 20 juin).
  - 24. À M. de Costa (Garriguella, 15 juin, rép. 22 juin).
  - 25. À M. Bordes, chef de bataillon, que l'on pense expédier à Gênes (Figueres, 12, rép. 22 juin).
-

- 
- 26. À M. Froment, colonel (Bilbao, 10 juin, rép. 22 juin).
  - 27. À M. Alexandre de Cappot, ancien magistrat (Garriguella, rép. 22 juin).
  - 28. À M. de Barrera de L'Hom (Ripoll, 19 juin, rép. 22 juin).
  - 29. Au chevalier de La Barthe, chef de bataillon, qui sera expulsé (Figueres, 18 juin, rép. 22 juin).
  - 30. Au vicomte de Lentilhac, maréchal de camp (Figueres, rép. 22 juin).
  - 31. À M. Ganteaume, que le Prince veut attacher à son état-major (Barcelone, rép. 22 juin).
  - 32. Au marquis de Campo Sagrado, capitaine général de la Catalogne, pour des passeports (Barcelone, 22 juin).
  - 33. À M. de Gripert, gouverneur de la vallée d'Aran, repris plus loin au n° 35 (Vielha, rép. 22 juin).
  - 34. À M. de Pousargues et Azaud (Vielha, 14 juin, rép. 23 juin).
  - 35. À M. de Gripert, pour le remercier de veiller à empêcher l'introduction des agents de Bonaparte en Espagne, et pour lui demander un recensement des Français qui sont auprès de lui, avec des renseignements (Vielha, 14 juin, rép. 25 juin).
  - 36. À M. Rainouard (Sistelles, 22 juin, rép. 25 juin).
  - 37. Au général Santocildès, chef de l'état-major général de l'armée de Catalogne, pour des passeports (Barcelone, 25 juin)
  - 38. Au même, pour des passeports (Barcelone, 28 juin) [écriture de Ganteaume, comme plus loin de temps à autre].
  - 39. À M. Dutertre Desaignémont, sous-lieutenant (Garriguella, 20 juin, rép. 28 juin).
  - 40. À M. Charles Fitzjames, capitaine (Puigcerdà, 21 juin, rép. 28 juin).
  - 41. À M. Mallebrun, directeur des douanes, pour le remercier des 25.000 F qu'il propose et lui demander quand il faudra les rembourser (Puigcerdà, 28 juin).
  - 42. Circulaire au prince de Léon, major attaché à l'état-major général de l'armée de S.A.R. le duc d'Angoulême, à M. de Tugnot adjudant commandant, de Beusacq lieutenant, Desmoulin commissaire général des douanes, et Ganteaume, chef de bataillon attaché à l'état-major, leur ordonnant de se rendre à Puigcerdà (Barcelone, 30 juin) ; 2e n°42. Au général Santocildès, pour des passeports (Barcelone, 30 juin).
-

- 43. Au même, pour donner une escorte au Prince qui partira à 3 heures du matin, et des passeports pour sa suite, le duc de Guiche, maréchal de camp, et Tony son valet de chambre, le comte Melchior de Polignac, colonel, et Victor Oudinot son domestique, le lieutenant de Mongascon, Gouverna, valet de chambre de S.A.R., Toussaint, piqueur, Des Marets, valet de pied, Guérin, cuisinier, et cinq palefreniers (Barcelone, 30 juin) [écriture de Ganteaume].

- 44. Au même pour un passeport (Barcelone, 4 juillet).

- Expédition faite depuis Puigcerdà (numéros 45 à 63, vues 18-25)

**Présentation Du Contenu :**

- 45. Au vicomte d'Escars, pour lui demander, si le général Robert [à Perpignan] n'obtempère pas aux ordres qu'il a dû lui transmettre, d'envoyer Lentilhac à Puigcerdà où le Prince est arrivé la veille, et où il sera plus utile que dans un secteur de la frontière aussi surveillé ; des armes et munitions, envoyées [depuis Marseille] par de Bruges à Rosas, doivent être expédiées par Olot et Ripoll à Puigcerdà en envois successifs [donc discrets vis-à-vis des Espagnols] (Figueres, 4 juillet) ; 2e n°45. À M. Grenier, pour qu'il se joigne à Montcalm (Montpellier, 5 juillet).

- 46. Circulaire aux préfets du gouvernement de S.A.R., les suspendant provisoirement tout en les maintenant par intérim (6 juillet).

- 47. Au comte de Loverdo, le nommant commandant de la 7e Division militaire (6 juillet).

- 48. À Brun baron de Villeret, le nommant commandant de la Lozère (6 juillet).

- 49. Au comte Louis de Saint-Priest, le nommant commissaire du roi dans le Gard et l'Hérault (6 juillet).

- 50. Au général Santocildes, pour obtenir que l'officier supérieur espagnol qui a été accordé à l'état-major du Prince, soit M. de Pucy Milan, lieutenant-colonel du régiment d'Alcantara (Barcelone, 7 juillet).

- 51. Au vicomte d'Escars, lui confiant le commandement de l'Aude en plus des Pyrénées Orientales (6 ou 8 juillet).

- 52. Au même, pour qu'il ne se décourage pas du manque d'entraînement manifesté par les compagnies de Lladó, qu'il considère l'exemple donné par Castelet de Savignac, qui entreprend une expédition cette nuit-même, car il faut organiser une guerre de partisans devant un ennemi toujours trop puissant ; qu'il demeure près [des Pyrénées Orientales], dont le commandement lui a été confié et où il peut traiter de façon accommodante et menaçante avec le général Chabet (Figueres, 6 juillet, rép. 8 juillet).

- 53. À M. de Costa [Cistella, rép. 9 juillet].

- 54. À Victor de Brechignac [Bilbao, 15 juin, rép. 9 juillet].

- 55. À Joaquim Fernandez, officier marin (Figueres, 2 juillet, rép. 9 juillet).
- 56. Au général Santocildès, en faveur de Joaquim Fernandez (Barcelone, 9 juillet).
- 57. À M. de Gripert, lui demandant de continuer à faire passer renseignements et journaux français, les derniers parvenus datant du 2 courant, et lui envoyant de quoi payer les exprès pour la correspondance avec Puigcerdà comme avec Tolosa où doit se trouver le comte de Damas-Crux (Vielha, 28 juin et 1er juillet, rép. 10 juillet).
- 58. À M. de Coma (La Verval [ ?], 3 juillet, rép. 10 juillet).
- 59. Au vicomte de Lentilhac, lui annonçant qu'il est nommé commandant des Hautes-Pyrénées, et provisoirement à titre civil et militaire de ce département et de celui du Gers (11 juillet).
- 60. À Paulin Baron, rallié (Ax, 10 juillet, rép. 12 juillet).
- 61. Au maire d'Hix et des Guinguettes, pour lui envoyer l'ordonnance [érigeant la commune de Bourg-Madame] (12 juillet).
- 62. Circulaire aux maréchaux de camp d'Escars et de Lentilhac, les engageant à rejoindre les départements qui leur ont été confiés, et à y faire arborer le drapeau blanc à l'exemple de toute la France, puisque le roi est entré à Paris, et à organiser la garde nationale des communes (14 juillet).
- 63. À M. Besombes, curé de canton à Estevet (14 juillet).

- **1 Num 124 5/10** - Feuille volante complémentaire : ordre au commandant de la place de Mont-Louis d'accorder des congés absolus à tous ses hommes et de les désarmer ; même ordre au général Lafitte, commandant l'Ariège, et le renvoyant dans ses foyers ; même ordre en blanc à tout commandant (daté vraisemblablement du 14 juillet). 1815

- Ralliements

- Ralliement d'anciens militaires de l'Empire offrant leurs services

- **1 Num 124 5/11** - Mai-juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Luanco, 26 mai) Désiré Valéri, ancien aspirant de la marine, lieutenant de commerce à bord de la Joséphine, navire en relâche forcée pour cause d'avarie dans le port de Luanco (vues 1-2).
- (Ceuta, 27 mai) Général Octavien d'Alvimar, emprisonné dans la citadelle de Ceuta en Afrique (vues 3-4).
- (Vielha, 27 mai et 15 juin) Lafitte, sous-lieutenant de la garde urbaine de Toulouse, et Bourgeois, directeur des hôpitaux, s'adressant au Prince ainsi qu'au

comte de Menoult, lieutenant-colonel aide de camp du comte de Damas, espèrent pouvoir rejoindre le Prince après avoir réussi à passer la frontière pour fuir les gendarmes ; toujours bloqués à Vielha avec son ami trois semaines plus tard, Bourgeois réclame à nouveau un passeport pour rejoindre le camp français qui se forme à Figueres, ou à défaut le domicile de son beau-père espagnol, à Castellón, au royaume de Valence (4 lettres) (vues 5-12).

- (4 juin) Le vicomte de Lahitte, Ch. Gourens, L. de Fajac, Victor de Lasborde, Marcel de Guyon, Jules de Mortimor, ayant déjà échappé à une embuscade dans leur fuite de France, ils sont retenus prisonniers à Llívia (vues 13-14).

- (8 juin) Frédéric Guillouis, lieutenant de grenadiers passé au service du roi d'Espagne en 1810, il est appuyé par le baron d'Arillon, Vallincourt et Cogniasse Ducluzeaux, également présents à Alcañiz (vues 15-16).

- (Gérone puis Garriguella, 9 et 20 juin) Dutertre Desaignémont, sous-lieutenant de cavalerie, c'est comme garde d'honneur qu'il a accompagné le roi jusqu'à Béthune [en mars], avant de tenter de rejoindre l'Armée du Midi et d'obtenir finalement du consul d'Espagne, à Marseille, les moyens de débarquer en Catalogne où, sans moyens, il demande un équipement et qu'on lui donne éventuellement une mission à Marseille (vues 17-20).

- **1 Num 124 5/12 - Juin 1815**

- Présentation Du Contenu :**

- (Saragosse, 10 juin) Maluquet, chef d'escadron de la gendarmerie, longtemps en poste à Pau (vue 1).

- (Figueres, 10 et 12 juin) J. R. Bordes, chef de bataillon, émigré jusqu'en 1806 et ayant fait ses premières armes à la Légion Mirabeau en 1791, il fit les campagnes d'Espagne et de Portugal, avant d'être placé en demi-solde, et il craint que le gouvernement espagnol ne le poursuive comme traître et parjure (vues 2-4).

- ([Saragosse], reçu le 12 juin) Jean Muvzynowski, militaire retraité à Pau, puis retiré à Saragosse (vues 5-6).

- (Cistella, 22 juin) A. Rainouard, officier de marine ayant commandé un bâtiment de S. M., propose de composer une compagnie de marins (vue 7).

- ([juin, parti de Barcelone], Jean-Baptiste Reynaud [Reinaud], percepteur des contributions directes de la ville de Joyeuse en Ardèche et ancien soldat, révoqué et surveillé par la police depuis 1809, il s'est réfugié en Espagne (vues 8-9).

- Ralliement d'anciens émigrés offrant leurs services

- **1 Num 124 5/13 - Du 6 au 12 juin 1815**

- Présentation Du Contenu :**

- (Alcañiz, 6 et 15 juin) Hipolito baron d'Arillon, Vallincourt chevalier de Malte, et Ducluzeaux, dans un grand dénuement, ils demandent du service ou de passer dans un autre pays (vues 1-4).

- (Vielha, 8 juin) Bernard Henry de Ginisty, capitaine de cavalerie passé sous la Révolution au service du roi d'Espagne, puis retiré chez lui depuis 1804, il s'est enrôlé dans l'Armée royale du Midi au retour de l'usurpateur mais n'eut pas la possibilité de combattre, et il vient de passer la frontière (vues 5-6).

- (Palma de Majorque, 9 juin) Blas de Furnas-Labrosse, originaire de Narbonne et Carcassonne, maréchal de camp au service du roi d'Espagne, n'ayant pas eu le temps d'obtenir un emploi [sous la Première Restauration], se recommande du comte de Caux qui est auprès du Prince, et du duc d'Havré (vues 7-8).

- (Barcelone, 10 juin) Ganteaume, fait parvenir un certificat que lui a délivré le marquis de Rivière [en mars] au moment où il allait quitter Marseille (vues 9-10).

- (Garriguella, 12 juin) Jean-Joseph François d'Oms, demande à conserver le grade de capitaine obtenu dans la garde nationale de Perpignan (vues 11-12).

- (Figueres, 12 juin) B. Malgouyré, capitaine de cavalerie, " envoyé par quelques départements du Midi " avec le comte de Villefranche, constate que seul ce dernier a pu transmettre au Prince la missive emportée de France, et qu'il vient d'y être renvoyé en mission à Toulouse, alors que lui-même ne peut retourner dans le Tarn organiser un soulèvement armé sans disposer auparavant d'un pouvoir spécial légitimant son action (vues 13-14).

• **1 Num 124 5/14 - Du 14 au 17 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (Vielha, 14 juin) Les frères de Pousargues et Azaud, membres de la confédération royale du Midi et officiers des volontaires royaux organisés par le chevalier de Termes, sont retenus à Vielha par le capitaine général, mais souhaitent s'engager en Espagne ou à défaut en Europe du Nord (vues 1-2).

- (15 juin, Garriguella et 1er juillet, Cistella) Jean-Charles-François de Costa, gentilhomme de Perpignan ayant servi en Espagne jusqu'à la dissolution des corps d'émigrés en 1796, puis ayant continué à être soldé jusqu'en 1814 comme l'un des officiers " dispersos ", a laissé ses enfants et sa femme enceinte en France pour servir le Prince ; sommé quinze jours plus tard de justifier ses services entre 1807 et 1814, il rappelle qu'émigré depuis 1791, le temps de ses campagnes jusqu'en 1796 lui vaudrait déjà la croix de Saint-Louis, et qu'il est sans appointement depuis l'invasion de l'Espagne par Bonaparte en 1807, tout en continuant d'y être considéré comme officier " dispersa " (vues 3-6).

- (Bilbao, 15 juin) Victor de Brechignac, ancien émigré, " persuadé que celui qui s'abandonne aux événements dans les fortes crises sans y prendre part, trahit son roi et sa patrie ", il se propose d'user de son influence dans son pays pour encourager les vrais Français à défendre la juste cause (vues 7-8).

- (Guarriguella, 17 juin) François de Marsols annonce que ses frères Louis et Gérard vont venir se réfugier en Espagne en compagnie du chevalier de Guaix, et qu'il leur faudrait des passeports pour qu'ils soient correctement accueillis (vue 9).

• **1 Num 124 5/15** - Fin juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Garriguella, [avant 21 juin], puis Lladó, 29 juin) Alexandre de Cappot, gentilhomme du Roussillon dont les deux fils ont eu le bonheur de rejoindre le Prince à Valence [en avril] comme volontaires royaux, a dû fuir ensuite la France avec eux, et c'est bien à trois qu'ils offrent leurs services, en dépit de l'âge du père et de son inexpérience militaire (vues 1-4).

- (Puigcerdà, 21 juin) Charles chevalier de Fitzjames, capitaine des grenadiers, il abandonna son régiment du Roi Infanterie pour rejoindre le Prince dans le Midi, mais il dut s'arrêter à Mende, puis dut rester caché dans le Tarn avant de fuir en Espagne, où M. Castelet de Savignac lui propose de l'accompagner en France pour organiser un soulèvement, mission dont il sollicite une confirmation personnelle (vue 5).

■ Offres de services suspects

- **1 Num 124 5/16** - - (Barcelone, 5 juin) Pedro Puig de Salvany, colonel espagnol, propose ses services (en marge : " renseignements donnés peu favorables, pour ne pas dire mauvais ") (vues 1-2). - (6 juin) Conesa Fulgencio, lieutenant espagnol disponible, car mis à pied pour avoir servi le roi intrus Joseph (vues 3-4). 1815

- **1 Num 124 5/17** - Le chevalier Joseph Assailit. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Garriguella, [avant 16 juin]) Ayant fui la France où il a été arrêté à Saint-Laurent-de-la-Salanque avant d'être délivré par la foule, c'est un ancien émigré qui a servi dans l'Armée des Princes puis en Espagne jusqu'en 1810, qui a ensuite été transféré en France comme prisonnier de guerre, enfin nommé commandant des volontaires royaux du Roussillon, ceux-là mêmes dont une compagnie put rejoindre le Prince à Valence [en avril] (vues 1-2).

- (Figueres, 21 juin) Placé en détention et sommé de s'expliquer sur le serment qu'il a prêté à Napoléon, il précise qu'il a été nommé, à l'acclamation de ses concitoyens, chef du bataillon des Pyrénées-Orientales formé contre Napoléon lors de son retour, que ce bataillon combattit pour le duc d'Angoulême au Pont-Saint-Esprit, et que lui-même vint ensuite en Espagne offrir ses services (vues 3-4).

- (Barcelone, 13 juin) Le marquis de Campo Sagrado signale qu'il a donné l'ordre de le reconduire à la frontière (vue 5).

- **1 Num 124 5/18** - Le chevalier Alexandre de La Barthe, chef d'escadron à l'état-major de Toulouse. 1815

## Présentation Du Contenu :

- (Vielha, 30 mai et 18 juin) Retenu par les Espagnols dans la vallée d'Aran, il est arrivé de Toulouse, émigrant pour la deuxième fois de sa vie, et il envoie un rapport sur la situation des sept départements de sa division militaire, offrant aussi ses services au Prince, et souhaitant rejoindre son état-major ; il parle l'espagnol, ayant servi 13 ans dans la cavalerie de ce pays, et il signale par ailleurs que son frère, le marquis de La Barthe, et M. de Thermes, habitant Castelsarrasin, n'attendent que l'avis de son retour en France pour soulever un parti considérable (3 lettres) (vues 1-5).

- (Figueres, 21 juin) Mis en état d'arrestation par le baron d'Eroles, il proteste de son dévouement dont attestent ses services en émigration, sanctionnés par un congé absolu délivré par le roi Charles IV en 1806, certes suivi deux ans plus tard de son engagement au service de Bonaparte, rendu cependant nécessaire par la ruine de toute sa fortune (vues 6-7).

- Copie du congé absolu de 1806 (vue 8).

### ■ Espagnols demandant la décoration du Lys

- **1 Num 124 5/19** - - (Barcelone, 15 juin) Miguel Ochoa, lieutenant-colonel (vue 1). - (Vitoria, 27 juin) Manuel Irebisano ( ?), au nom des Espagnols venus au secours des Français agressés à Vitoria le 25 mai (vue 2). 1815
  - Armée du Midi et Légion Marie-Thérèse

### ■ Constitution et états nominatifs

- **1 Num 124 5/20** - Acte constitutif de l'organisation de l'Armée royale du Midi en 4 corps (non signé, 11 articles, en trois exemplaires, vraisemblablement fin juin). 1815
- **1 Num 124 5/21** - Journal des ordres et expéditions (les chemises en annoncent depuis le 25 juin mais seuls subsistent les numéros 86-88). 1815

## Présentation Du Contenu :

- numéros 86-87, Puigcerdà, 19 juillet, nomination du chevalier Stanislas Du Vivier comme commandant provisoire de Mont-Louis et de la citadelle de Perpignan (vue 2).

- n° 88, Toulouse, 24 juillet, le baron de Damas adresse à un duc copie de sa dépêche au ministre de la guerre tendant à obtenir le maintien des administrateurs nommés par le duc d'Angoulême, qui sont même susceptibles de mettre 60.000 hommes sous les armes, alors que leurs remplaçants sont nommés par le ministère, envers lequel le Midi n'a aucune confiance (vues 2-3) ; s'y ajoute un brouillon de l'ordre donné [le 6 juillet] aux préfets et aux receveurs généraux, de se considérer comme suspendus tout en étant maintenus provisoirement au nom du roi en attendant l'arrivée des nouvelles autorités, et les prévenant que le moindre écart serait considéré comme un acte de rébellion (vues 4-5) ; modèles en blanc de brevets provisoires nommant à un grade dans l'armée, et dans la Légion d'Honneur (vues 6-7).



- **1 Num 124 5/22 - États nominatifs. 1815**

- Présentation Du Contenu :**

- 23 officiers et volontaires royaux arrivés [en Catalogne] jusqu'au 9 mai (signé, chevalier Joseph Du Vivier) (vue 1).

- 23 officiers français pour lesquels on a demandé des passeports du 21 juin au 21 juillet pour se rendre dans les lieux de rassemblement de Catalogne (vues 2-3).

- 40 Français émigrés en Espagne au 3 mai, et placés sous les ordres de leur colonel (signé du chevalier de Barbarin, à Tolosa) (vues 4-5).

- 74 officiers, sous-officiers et volontaires composant la Légion Marie-Thérèse, dont le chevalier de Barbarin, mort au champ de bataille à Hélette le 22 mai, le major de Kolly fait prisonnier, le colonel de Castets grièvement blessé le 25 mai (31 mai, signé à Vitoria-Gasteiz par Desfeux de Romilly) (vues 6-7).

- État général des Français en Espagne au cours du mois de juin, en deux listes, l'une pour les 76 de l'Ouest, à Vitoria, l'autre pour les 41 des lieux à l'Est [de la main du baron de Damas] (vues 8-11) ; état des 49 officiers et volontaires royaux dans la place de Puigcerdà (vues 12-14).

- Personnes à qui on a refusé une faveur (29 juin) (vues 15-16).

- Frontière espagnole, côté Atlantique

- **1 Num 124 5/23 - Correspondance des Français à la frontière ouest des Pyrénées. 1815**

- Présentation Du Contenu :**

- ([Vitoria], avant 19 juin) Lettre du chevalier de Romilly accompagnant un rapport (non joint) sur deux événements déplorables, l'un à Hélette, en France [le 22 mai, mort du chevalier de Barbarin], l'autre à Vitoria [le 25 mai, le baron de Castets est grièvement blessé] ; il signale que nombre de Russes, d'Allemands et de Prussiens congédiés du service espagnol pourraient être recrutés, et que le commissaire anglais a chargé le vicomte d'Autichamp de négocier à Londres l'emprunt de 200.000 livres sterling pour le Prince (vues 1-2).

- (Vitoria, 1er juillet) Romilly rappelle que le comte de Damas-Crux est arrivé le 8 juin à Vitoria, et signale qu'en dépit des bonnes nouvelles de France, les Espagnols ont donné l'ordre qu'ils se retirent à Palencia, 28 lieues en arrière de Vitoria (vues 3-4).

- Frontière espagnole, côté Méditerranée

- Correspondance des autorités militaires espagnoles en Catalogne

- **1 Num 124 5/24 - 7 juin-21 juillet 1815**

- Présentation Du Contenu :**

- (Barcelone, 7 et 8 juin) Marquis de Campo Sagrada, capitaine général de la Catalogne (vues 1-2).

- (Barcelone et quartier général de Banna, 23, 25, 27 et 28 juin) José Maria Santocildes [chef de l'état-major général], il prévoit le transfert d'habillements à la frontière via Figueres (vues 3-4) ; il annonce que l'on facilitera le passage de la frontière dans les deux sens aux émissaires commissionnés par le général vicomte d'Escars (2 pièces) (vues 5-6) ; il demande où faire débarquer les habitants de Saint-Laurent [de-la-Salanque], qu'il fera rejoindre ensuite les autres Français à un village de la frontière (vue 7) ; il signale que le marquis de Montlezun, blessé au cours d'une attaque, a repassé la frontière dans la vallée d'Aran où il se soigne (vue 8).

- Copie d'une lettre du 28 juin en espagnol signalant que trois dépêches venues de Toulouse et de Paris confirment pleinement la destruction de l'armée de Bonaparte, qu'on a arboré le drapeau blanc à Toulouse où le nom de Louis XVIII soulève un enthousiasme général (vue 9).

- (Au quartier général de Gérone, 21 juillet) Xavier de Cassinos écrit au duc d'Angoulême d'appuyer son retour, il lui demande son opinion sur l'opportunité de l'entrée des troupes espagnoles en France (vues 10-11).

- Approvisionnement des forces réunies en Catalogne

- **1 Num 124 5/25 - 19 juin-22 juillet 1815**

- **Présentation Du Contenu :**

- - États des équipements et munitions partis de Barcelone le 27 juin pour Figueres (vues 1-2).

- - (Ripoll, 19 juin et 7 juillet) 2 lettres de Thomas de Barrera Delhom, émigré français depuis 23 ans, devenu négociant à Ripoll, l'une au baron de Damas pour lui transmettre des journaux français, l'autre à son père, pour lui dire qu'il y a eu un accrochage avec des gardes nationaux à la frontière, à Saint-Laurent [-de-Cerdans], et qu'il s'efforce d'acheter le plus d'armes possible, mais qu'il faut toujours la permission du capitaine général (vues 3-6).

- - (Ripoll, 14 et 16 juillet) Deux comptes de livraison de fusils par Barrera fils (vues 7-8).

- - (22 juillet) Livraison d'équipements à M. de Beusacq (vue 9).

- Correspondance d'Antoine de Gripert

- **Présentation Du Contenu :**

Emigré français au service du roi d'Espagne comme gouverneur de la vallée d'Aran.

- **1 Num 124 5/26 - 10 mai-21 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (10 mai) Serviteur de la cause des Bourbons depuis 24 ans, il propose de profiter de la situation de cette région, favorable aux pénétrations en France, en particulier vers Toulouse ; chargé de la garde d'un secteur de la frontière, il y a observé 600 déserteurs, et il transmet les nouvelles qui lui parviennent, celles de la déroute de Murat, d'une fermentation royaliste à Toulouse, et d'une proclamation de Louis XVIII datée du 17 avril, appelant à se soumettre à lui (vues 1-2).

- (25 mai) Le Midi est en fermentation, Toulouse proteste, la conscription se présente mal, deux Toulousains sont déjà arrivés à Vielha [Lafitte et Bourgeois] (vues 3-4).

- (14 juin) Le manifeste du roi d'Espagne n'a pas été bien compris dans le Midi ; lui-même n'est pas autorisé à accueillir les royalistes qui ne vont pas manquer d'affluer, car on craint les infiltrations de Bonapartistes ; il faudrait donc qu'une personne de confiance puisse les reconnaître, pour qu'on les dirige vers des lieux de rassemblement d'où ils pourraient revenir ici pénétrer en France et marcher sur Toulouse ; le capitaine général de la Catalogne a autorisé MM. de Lentilhac et de La Barthe à rejoindre le rassemblement en Lampourdan, mais cinq autres royalistes ne le sont toujours pas (vues 5-6).

- (21 juin) Le marquis de Montlezun Pardiac s'étant présenté à la frontière sans son brevet de maréchal de camp est retenu à Vielha, en dépit de sa qualité d'inspecteur des gardes nationales des Hautes Pyrénées ; il observe des mouvements de troupe à Saint-Gaudens, Saint-Béat et la frontière (vues 7-8).

- **1 Num 124 5/27 - 28 juin-8 juillet 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (28 juin) Il a aidé le chevalier de Toucheboeuf à pénétrer en France, entreprise vainement tentée à Puigcerdà, et il en attend des lettres signées d'une croix ; les nouvelles de la Vendée sont excellentes, le général Travot serait prisonnier ; on apprend également des revers des soi-disant impériaux vers Maubeuge ainsi qu'aux environs du Simplon ; le maire de Fos, Roques, et son adjoint, Andrillon fils, des "jacobins enragés", avaient prétendu que les Espagnols attaqueraient le jour de la Saint-Jean, aussi commandaient-ils des patrouilles, mais il est allé les effrayer au cours de la reconnaissance quotidienne de la frontière faite dimanche dernier (vues 1-2).

- (1er juillet) Gripert transmet les nouvelles de la défaite de Napoléon, de son abdication, et celle d'un soulèvement royaliste de Toulouse le 26 juin ; étant émigré depuis 1790, il espère pouvoir reprendre du service auprès du roi de France et obtenir la croix de Saint-Louis (vues 3-4).

- (8 juillet) Il a empêché des agents de l'usurpateur de passer la frontière ; il dispose des journaux jusqu'au 30 juin, et sait que les armées alliées approchent de Paris où un député a proposé de recevoir Louis XVIII ; 500 hommes viennent de renforcer la frontière en face de lui, ce qui ralentit les communications ; il comprend que le passage du Prince en France se fera désormais par Puigcerdà, mais il offre tout de même de le faciliter par une diversion faite de son côté, en manoeuvrant avec le régiment de Badajoz qui occupe Esterri et la vallée d'Aran (vues 5-6).

- Correspondance des rassemblements français en Catalogne
- Lettres du vicomte d'Escars expédiées depuis Figueres

**Présentation Du Contenu :**

Maréchal de camp ayant autorité sur les Français rassemblés dans les camps de Catalogne en attendant de faire valoir son pouvoir de commandant militaire du département des Pyrénées Orientales (il signe ordinairement A.D.).

- **1 Num 124 5/28 - 19-22 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (19 juin) Il signale que tous les commandants désignés dans les Pyrénées Orientales étant déjà recherchés ou condamnés, et tous réfugiés à Figueres, il est difficile qu'ils pénètrent derrière la frontière, et il propose donc une action à Saint-Laurent-de-Cerdans ; MM. de Malgouyre et de Falguières attendent de disposer d'un pouvoir du Prince pour pénétrer en France, où ils ne veulent pas passer pour des aventuriers ; il sait que Poujol, dit Boukika, prétend pouvoir faire assassiner le Prince (vues 1-2).

- (21 juin) Il attend des passeports pour envoyer à Puigcerdà des émigrés qui y seront utiles au service de Caldaguès, et il espère que le général Castanos va favoriser les projets du Prince (vues 3-4).

- (22 juin) Il faut habiller les émigrés stationnés à Lladó, qui sont presque sans chemise ; les communications sont si coupées à la frontière que les gazettes ne passent plus et qu'il se demande comment préparer l'organisation des Pyrénées-Orientales, dont il a ni annuaire ni cartes détaillées ; il y stationne du reste trop de troupes pour y espérer un soulèvement, ce qui n'est pas le cas de l'Ariège où pourrait commencer une Petite Vendée ; il transmet les lettres de deux prisonniers de la citadelle, MM. Assailit et de La Barthe [voir à ces noms], enfermés le matin-même, et une lettre de Marsols [voir au nom] ; Falguières et Malgouyre refusent toujours de pénétrer en France sans un pouvoir du Prince, ce qui paraît devenir un prétexte pour rester (vues 5-6).

- **1 Num 124 5/29 - 23-30 juin 1815**

## **Présentation Du Contenu :**

- (23 juin) Les correspondances avec la France sont rendues encore plus difficiles par les Espagnols, qui ne permettent même pas de porter secours aux habitants de Saint-Laurent-de-Cerdans, réfugiés dans les montagnes et sans ressources (vues 1-2).

- (24 juin) Assaillit devant être expulsé par les Espagnols, il propose de l'envoyer à Saint-Laurent-de-Cerdans, où il sera utile, plutôt qu'à Gênes ; les habitants de Saint-Laurent-de-la-Salanque sont allés au-devant d'un prétendu débarquement espagnol annoncé ce jour, et ils vont vite manquer de vivres ; Malgouyre et Falguières sont [enfin] partis en France (vues 3-4).

- (25 juin) La frontière étant toujours fermée, les villages favorables et menacés sont privés de secours et même de ravitaillement (vues 5-6).

- (26 juin) Il croit savoir que les habitants de Vinça [près de Prades] ont égorgé les garnisaires de leur commune, mais c'est par Puigcerdà, où la frontière est moins fermée, qu'on doit en avoir des nouvelles ; il est fatigué de l'activité brouillonne de M. Castillo (vues 7-8).

- (28 juin) 800 hommes occupent Saint-Laurent-de-Cerdans depuis hier, et les habitants ont fui vers la frontière que les Espagnols maintiennent fermée, empêchant même qu'on leur passe des vivres, ce qui compromet gravement le crédit du Prince (vues 9-10).

- (30 juin) les équipements reçus n'empêchent pas que "l'armée royale de Lladó est encore dans un état de nudité" ; il confirme qu'on veut une République en France, il est donc essentiel d'entrer en campagne, mais l'absence de moyens fait tergiverser le général Manso en l'absence du baron d'Eroles ; à Perpignan, le général Robert manifeste toujours autant de fermeté contre eux, et toutes les autorités sont à changer (vues 11-12).

### ■ **1 Num 124 5/30 - 6-16 juillet 1815**

#### **Présentation Du Contenu :**

- (6 juillet) Alors que la situation générale évolue, son secteur reste immobile, il ne lui reste de l'argent que pour quinze jours, on ne peut compter sur l'efficacité de la troupe de Lladó, et les hommes qu'on rallierait à la frontière désertent dès qu'on voudra les en éloigner ; il espère que le Prince le prendra au passage, s'il devait faire son entrée par Marseille, et il envoie [en pièces jointes] deux circulaires qu'il a signées le 3 juillet du quartier général de l'Armée du Midi près de Saint-Laurent-de-Cerdans, intimant l'ordre aux commandants militaires et aux maires des Pyrénées Orientales, de le reconnaître comme commandant civil et militaire au nom de Louis XVIII (cette lettre porte un projet de réponse au dos : "Ne pas se décourager. Il ne faut pas agir contre des forces supérieures en masse, mais par partisans de

20-30 individus, afin d'inquiéter l'ennemi... On écrit au général Chabet, actuellement commandant à Perpignan" (vues 1-4).

- (16 juillet) Craignant que Béziers n'ait été repris par les Bonapartistes, il envoie des armes par bateau [à Sète] ; étant toujours bloqué derrière une frontière trop bien gardée, il est tributaire des Espagnols dont le chef, le général Castanos, se contente de lui annoncer chaque jour l'arrivée du Prince (vues 5-6).

○ Lettres d'Alban de Falguières, capitaine d'artillerie légère, envoyées depuis Figueres

■ **1 Num 124 5/31 - 8-12 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (8 juin) Il donne pour la première fois de ses nouvelles au baron de Damas, lui rappelant qu'il avait été présenté à lui lors de son séjour à Toulouse ; il n'a pu alors rejoindre le Prince à Nîmes, dut en effet rentrer chez lui, et il n'est passé en Espagne que pour offrir à nouveau ses services, proposant de soulever son arrondissement de Gaillac dans le Tarn, en réunissant une bande en forêt de Grésigne, initiative qui s'intégrerait bien dans le plan de soulèvement du Midi conçu par le baron de Villefranche (vues 1-2).

- (12 juin) Le vicomte d'Escars lui a bien confirmé que le Prince l'encourageait à organiser un soulèvement chez lui, mais il ne pense réussir qu'en disposant d'un ordre l'investissant de cette mission (annotation de la lettre : Monseigneur ne peut pas les multiplier davantage) (vues 3-4).

○ Lettres du vicomte de Lentilhac, maréchal de camp

■ **1 Num 124 5/32 - 30 mai-21 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (Vielha, 30 mai) Venu de Flandre pour rallier le Prince, il est arrivé trop tard dans le Midi [en avril] mais, parvenu à Vielha, il part à Barcelone se mettre à sa disposition (2 lettres) (vues 1-4).

- (Figueres, 21 juin) Ayant été autorisé de passer de la vallée d'Aran à Figueres, il se réjouit de se rapprocher du Prince, à la personne duquel il souhaite être attaché comme aide de camp honoraire (vue 5).

○ Lettres du chevalier Stanislas Du Vivier expédiées depuis Puigcerdà

■ **1 Num 124 5/33 - 10 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

Écrivant au vicomte Du Valais, il transcrit une lettre du chevalier d'Orgeis [du 8 juin, voir l'original sous la cote 38] ; il pense que leur

allié Roquemaurel a souffert des indiscretions de Castillon, qui ont éveillé l'attention sur leurs projets ; une insurrection en Ariège détournerait l'attention sur les Pyrénées-Orientales, et l'on pourrait isoler le Roussillon par un débarquement au nord de Perpignan, à Saint-Laurent-de-la-Salanque, s'il est soutenu depuis la mer et suivi rapidement de la prise du fort de Salces, abandonné non loin de là mais parfaitement utilisable car il bat la route de Perpignan ; immédiatement après, l'occupation de Notre-Dame-de-Pène isolerait les places et garnisons qui finiraient par tomber, tandis qu'à Saint-Laurent se rallieraient les partisans du Roussillon, mais aussi ceux de l'Aude, venus par les chemins des Corbières, et ceux du Bas Languedoc par la mer ; le Prince, en cas d'échec, pourrait compter sur une escadre, puisque l'on dit que les Anglais en ont mise une à ses ordres ; l'achat de fusils à Ripoll s'avère bien moins cher que prévu, grâce à l'entremise de M. de Barrère [Barrera], émigré établi en cette ville ; Du Vivier s'effraie du coût de son séjour à Puigcerdà, qui revient à 10 F par jour, sans compter les émoluments à Castillon et à Castelet, ainsi que des secours à prévoir pour M. de Celles, le seul auquel il peut se confier et même avec qui il partage la tâche du courrier à entretenir avec Ax (pour M. d'Orgeis), Mont-Louis, Figueres et bientôt Barcelone ; il transmet une lettre de Toulouse reçue par M. d'Orgeis, et d'autres de M. Barthelemi [cf. plus loin, cotes 37 et ss].

■ **1 Num 124 5/34 - 13 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

Si le soulèvement du Midi n'est pas général, il est voué à l'échec, mais il faut beaucoup d'argent "chez une nation aussi dépravée" ; il a envoyé 100 F à M. d'Orgeis, à Ax, pour acheter balles et fusils, et il attendait un homme d'Ax pour faire les cartouches, tout cela pour accueillir les réfractaires au recrutement militaire effectué dans l'Aude et dans l'Ariège, car il voulait les rassembler à Latour-de-Carol, d'où il espérait que leur nombre les mît à l'abri d'un coup de main du fort de Mont-Louis et leur permît de tenir les routes, montrant ainsi l'exemple au Midi ; mais il n'est venu personne, en dehors de quelques officiers, et leur entretien est bien trop onéreux à Puigcerdà, alors qu'à Garriguella les Espagnols les logent, nourrissent et payent ; il demande l'autorisation de porter la croix de Saint-Louis, comme le vicomte d'Escars le lui a permis en cas de nécessité, par exemple pour en imposer au commandant du fort de Mont-Louis (qui vient de changer) lorsqu'il sera amené à négocier avec lui ; au service du roi depuis 1776, comptant 39 ans de service en France et en Espagne, il sait que le comte d'Artois la lui a accordée en 1792, après l'avoir envoyé en mission en Espagne avec le comte de Toulouse Lautrec, mais les bureaux n'ont pas encore fait valoir ses droits depuis qu'il les a sollicités en août 1814 ; M. d'Orgeis, craignant d'être arrêté, a prévu le moyen de poursuivre l'acheminement du courrier reçu de M. de Rigaud, lequel vient de lui adresser un billet pour décourager M. de Toucheboeuf d'entrer en France, tellement y règne "la terreur" ; il faut solder le chevalier de Castelet, décidément bien plus utile que

Castillon.

▪ **1 Num 124 5/35 - 16-19 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (16 juin) Il transmet des lettres d'Orgeis annonçant l'arrestation de M. de Rigaud, preuve que tout retard dans l'action en éloigne les chances de succès, tant l'emprise "terroriste" du pouvoir est forte, or on dispose du crédit de M. de Castelet dans l'Ariège où, aidé de M. Vigon, il peut lever un corps dans les montagnes, mais il lui faut un ordre écrit du Prince ; M. de Toucheboeuf a dû renoncer à entrer en France depuis Puigcerdà, et va tenter la voie de la vallée d'Aran ; le commandement du fort de Mont-Louis a été enlevé à M. Roquemaurel, et l'on ne connaît pas encore les dispositions de son successeur, M. Saint-Paul, qui n'est pas arrivé ; il a dû remettre 120 F à M. de Castelet, si utile mais sans ressources, et voudrait pouvoir soutenir M. de Celles et suspendre l'aide accordée à Castillon (vues 1-2).

- (19 juin) La correspondance avec Toulouse n'est plus possible par la diligence et ne peut plus se faire que par le moyen couteux des exprès qu'y envoie M. d'Orgeis ; le comte de Caldaguès, arrivé ce soir, lui a transmis l'autorisation de porter la croix de Saint-Louis, mais il attendait aussi une instruction sur le projet de soulèvement partiel qu'il avait suggéré, en précisant qu'il serait nécessaire de le financer, sinon d'autoriser qu'on s'empare de préférence des fonds publics, car si l'on "pille les coquins, les coquins pilleront à leur tour les honnêtes gens, et nous mettrons la France au pillage" ; Bouquiqué et sa troupe de scélérats espagnols sont arrivés à Perpignan ; il a bon espoir de pouvoir intercepter la correspondance entre le fort de Mont-Louis et le général Decaen (vues 3-4).

○ Lettres du comte de Caldaguès, nommé commandant du département de l'Ariège et de l'arrondissement de Prades dans les Pyrénées Orientales, envoyées depuis Puigcerdà

▪ **1 Num 124 5/36 - 20-21 juin 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (20 juin) Arrivé la veille à Puigcerdà, il transmet la correspondance de Du Vivier et insiste pour savoir ce qu'il convient de faire à propos de Rigaud [qui semble avoir été arrêté en France] (vues 1-2).

- (21 juin) Il a envoyé ce jour des circulaires à Ax pour avertir les royalistes que le Prince lui a donné le commandement [de l'Ariège] ; dans le Conflent, aux environs de Prades, les villages de Rodes, Vinça, Marquixanes et quelques autres ont arboré le drapeau blanc avant qu'une colonne de 600 hommes ait cherché à les désarmer ; il faudrait leur donner pour chef des officiers, que M. d'Escars pourrait choisir dans son dépôt, tandis que dans l'Ariège une "guerre de partisans" rallierait les réfractaires et pourrait être menée par MM. de



Castelet et de Fitzjames, qui savent faire mais ont besoin de fonds pour la soutenir (vues 3-4).

- (21 juin) Il annote en l'approuvant une lettre de Roquefort, affecté à la 1ère compagnie de Perpignan, qui a besoin d'un passeport pour aller la rejoindre à Garriguella, car à Puigcerdà le coût de la vie excède ses moyens (vue 5).

- (21 juin) Profitant d'un exprès pour Barcelone, il transmet les nouvelles des gazettes des 12, 13 et 14 de ce mois ; Bonaparte est parti à la guerre le 12, mais une canonnade avait déjà été entendue à Givet le 9 ; le marquis de La Rochejaquelein est mort près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie [en Vendée] (nouvelle douteuse) ; le général Decaen a publié à Toulouse une proclamation virulente contre les Bourbons le 5 ; M. Mallibrant [lettre 41 du 28 juin (1 Num 124\_5/9) réponse à M. Mallebrun], directeur des douanes, a remis pour le Prince tout l'argent qu'il a, soit 20 à 25.000 F (vues 6-7).

- Investigations secrètes dans le Midi pyrénéen

### **Présentation Du Contenu :**

Il y a deux chevaliers d'Orgeais, frères, qui se relaient dans la correspondance, l'un signant d'une croix par discrétion. De Toulouse, les signatures a.a.l.m.d.s.a.r.m.l.d.d. peuvent être de Léopold ou d'Auguste de Rigaud ou encore de Barthélémi.

- Nouvelles transmises par Ax, sur Toulouse et l'Ariège

- **1 Num 124 5/37** - Copie de plusieurs lettres du chevalier d'Orgeais (sur une feuille). 1815

### **Présentation Du Contenu :**

- ([Ax], 14 mai) Le destinataire d'une lettre attendue de Toulouse a dû la lire à la hâte et la brûler avant qu'elle ne soit saisie, aussi vaudrait-il mieux payer des exprès que de se confier à la poste ; elle témoignait d'un retour au système de 93 (inquisition policière) et signalait que Bonaparte n'avait pas réussi à mobiliser les gardes nationales, et qu'il ne dispose au plus que de 250.000 hommes de troupe de ligne, dont 10.000 seulement dans le Midi ; la guerre de la Vendée s'étendant, un régiment de Toulouse a dû y partir le 7 mai ; M. de Rigaud ne serait toujours pas libéré.

- ([Ax], 15 mai) Une action serait encore trop précoce mais, la population étant armée, il ne lui faut que des munitions de guerre et l'assurance que les premiers volontaires seront reçus à Puigcerdà, puis soldés ou secourus le temps de leur mobilisation ; Bonaparte est parti à la guerre tandis que les plus gros imposables de Toulouse sont taxés de 1.200.000 F au titre d'un emprunt forcé.

- ([Puigcerdà], 17 mai) Copie à la suite de la réponse à ces deux lettres : on autorise d'Orgeais à garder 300 F pour ses frais, ceux des exprès et de l'achat de poudre et de balles, sur les 800 F destinés à M. de Falguera ; l'arrivée d'un

régiment [espagnol à Puigcerdà] ne laisse pas de place aux volontaires français attendus, aussi faut-il plutôt les rassembler en Andorre, où M. de Castelet leur remettra 20 sous par jour jusqu'à ce qu'on puisse pourvoir aux rations.

- **1 Num 124 5/38** - Ax, 8 juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

D'Orgeis maintient les correspondances avec tout le Midi via Toulouse mais, risquant à tout moment d'être obligé de se cacher, il demande qu'on lui écrive sous double enveloppe chez Bélestat, négociant à Ax, et que les lettres de Perpignan qui passent par lui, soient adressées au nom d'Antoine Royer, à Ax ; lui-même signera désormais d'une croix et, s'il est caché, son frère le remplacera ; à Toulouse, c'est M. de Rigaud, frère de celui qui est auprès du Prince, qui le renseigne ; un ouvrier ira fabriquer des cartouches en Andorre dès que les balles y seront arrivées, mais les fusils ne peuvent être livrés sans danger tant il y a d'espions et de militaires, certains fortifiant l'accès des villes, et les gardes nationales partant garnir les places frontières en remplacement des troupes de ligne, comme à Mont-Louis dont Roquemaurel, qui pourrait être très précieux à la cause, perd le commandement pour aller former des chasseurs de montagne à Foix.

- **1 Num 124 5/39** - 12 juin 1815. Llivia

**Présentation Du Contenu :**

Joseph Sans Cadit, de retour d'un voyage en poste à Nîmes et à Toulouse, témoigne de l'état d'esprit du Midi travaillé par la propagande révolutionnaire, qui tend à préparer une République " si Napoléon, qui en donne sourdement l'élan, ne peut soutenir son ambition sous le titre d'empereur " ; celui-ci paraît s'être préparé à la guerre plus vite que les alliés ; l'entrée de l'armée espagnole provoquerait le ralliement de milliers de volontaires royaux ; il propose de former le blocus de Perpignan et de Mont-Louis avec respectivement 7.000 et 3.000 hommes, auxquels s'ajouteraient 2.000 hommes dans l'Ariège en vue du blocus de Bayonne, seule autre place pouvant appuyer la retraite d'une armée qui leur serait hostile ; le Midi une fois tombé, on marcherait sur Lyon ; il a découvert que Napoléon avait dépêché auprès des membres de la famille royale des émissaires chargés de se mettre à leur service, et de préparer le même jour un attentat sur leurs personnes ; lui-même est prêt à repartir en mission en France ; il faut le joindre chez M. Salsas, de Perpignan, qui est à Llivia, près Puigcerdà.

- **1 Num 124 5/40** - Copie de plusieurs lettres de M. d'Orgeis. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (11 juin) Des lettres de Nantes annoncent que le général Travot aurait été battu à Cholet, tandis que 40.000 Anglais, Portugais et Russes auraient débarqué en Vendée, et que les troupes envoyées contre eux se rallient.

- (11 juin) Léopold de Rigaud a été arrêté le 10 à Chalabre [Aude].

- (13 juin) Les arrestations se multiplient dans le Midi et le chevalier d'Orgeis étant en fuite, c'est son frère qui prend la relève de la correspondance, tout en

annonçant qu'une autre personne pourra le remplacer au cas où il serait empêché à son tour.

- **1 Num 124 5/41** - Billet inquiétant sur la situation d'Ax (s.d.). 1815
- **1 Num 124 5/42** - (Toulouse, 16 juin) a.a.l.m.d.s.a.r.m.l.d.d. [soit a.a.l.m... De Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Angoulême ?] 1815

**Présentation Du Contenu :**

Il signale l'échec du recrutement fédératif de la garde nationale à Toulouse, le début des hostilités dans le Nord le 10 juin, et l'accroissement formidable des troubles en Vendée et en Bretagne, où se trouve Wellington et où l'on attend le roi.

- **1 Num 124 5/43** - Autre copie de lettres de M. d'Orgeis, à Du Vivier. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (18 juin) M. de Rigaud a été libéré ; la troupe de ligne en Ariège est partie pour la Vendée, mais on organise des chasseurs de montagne ; le général Lafitte, commandant l'Ariège, dispose de cinq espions auprès des émigrés en Espagne.

- (19 juin) L'Ariège est acquise aux royalistes mais trop surveillé pour qu'il s'y passe aucun mouvement avant l'entrée des Espagnols. [Observation de Du Vivier : ] " M. d'Orgeis étant un gros propriétaire... on ne doit point être étonné qu'ils redoutent une guerre de partisans qui les exposerait. "

- **1 Num 124 5/44** - Autres lettres secrètes, 19-26 juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Toulouse, 19 juin [et sans doute quelques jours après]) a.a.l.m.d.s.a.r.m.l.d.d. décrit un défilé bonapartiste à Toulouse, ville où le général Decaen lève un emprunt forcé sur 130 individus présumés royalistes, mais l'on vient d'apprendre la déroute de Napoléon, qui est de retour à Paris (vues 1-2).

- (Toulouse, 9 juin) Affiche imprimée de l'emprunt forcé, transmise avec la lettre précédente (vue 3).

- (Vielha, 22 juin) Le chevalier de Toucheboeuf, qui signera désormais d'un X, rend compte à Du Vivier que la frontière paraît aussi fermée dans le Val d'Aran qu'à Puigcerdà, et qu'il ne voit pas comment soulever les conscrits réfractaires, car les autorités ne les poursuivent pas et que par ailleurs on ne peut pas les payer (vues 4-5).

- (Toulouse, 26 juin) a.a.l.m.d.s.a.r.m.l.d.d. rapporte qu'on a fêté à Toulouse [les 18 et 19 juin] les victoires des 15 et 16 juin, mais l'on vient d'apprendre la déroute de l'armée française et, ce matin-même 26, la déchéance de Bonaparte, ce qui a aussitôt suscité spontanément une bruyante manifestation royaliste en ville (vues 6-7).

- (Paris, 21 juin) Lettre transmise avec la précédente, envoyée depuis Paris par un homme fréquentant les ministres (vues 8-9).

- **1 Num 124 5/45** - Autres lettres secrètes, 27-30 juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Ax, 27 juin) le chevalier d'Orgeis annonce la défaite de Bonaparte et son retour à Paris où il a été déchu (vues 1-2).

- (Toulouse, 30 juin) a. a. l. m. d. s. a. r. m. l. d. d. rapporte que les maréchaux Ney et Masséna, mis hors la loi par les chambres, ont ordonné l'arrestation du gouvernement par la garde nationale de Paris, et fait reconnaître Louis XVIII comme roi de France (vues 3-4).

- (Ax, 30 juin) Le chevalier d'Orgeis réaffirme que la présence militaire est telle qu'aucun mouvement n'est possible de Bayonne à Perpignan sans l'appui des Espagnols, et pour l'écrire, il y met l'autorité que lui confère l'organisation des royalistes de l'Ariège en 1813, mission qui lui a été confiée par Bénigne et Ferdinand de Berthier (vues 5-6).

- ([Ax], 30 juin) le chevalier d'Orgeis, qui signe X, a remis les ordres du Prince, transcrits en quatre exemplaires, au préfet provisoire [de l'Ariège] et aux commandants d'arrondissement, afin qu'ils déclarent de quelles forces ils disposeront pour son entrée en France, mais les troupes affluent, désertent en partie et renforcent aussi Mont-Louis (vues 7-8).

- **1 Num 124 5/46** - (Toulouse, 26 juin-3 juillet) 1815

**Présentation Du Contenu :**

Les alliés sont aux portes de Paris où se dirige le roi, à la tête de 20.000 gardes nationales, tandis que 150 patriotes de 1793 ont été massacrés à Marseille, où le pouvoir est aux mains d'un gouvernement provisoire, qu'il y a eu 30 morts à Montpellier et que le drapeau blanc flotte à Agde, Béziers, Aix (une lettre à l'encre sympathique arrivée le 5 juillet, original et deux transcriptions).

- **1 Num 124 5/47** - (Ax, 5 juillet) 1815

**Présentation Du Contenu :**

Castellet de Savignac rend compte au général de Caldaguès, qui est à Puigcerdà, qu'ayant voulu attaquer 160 hommes partis d'Ax, pour s'emparer de leurs armes, il n'y eut qu'une échauffourée de nuit avec quelques cavaliers, avant qu'il ne fasse brûler la forteresse en bois d'Ax, mais la tension est extrême et M. d'Orgeis, qui ne veut fournir aucun homme, se montre très décevant (n°24).

- **1 Num 124 5/48** - Autres lettres secrètes, 6-13 juillet 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Montagnes d'Orgeis, 6 juillet) Le chevalier d'Orgeis a pu faire passer M. Barthélemy dans les montagnes d'Orgeis, qui va gagner Toulouse seul, car il y a tant de troupes que lui-même renvoie ses compagnons à Puigcerdà, ainsi que son frère dès qu'il aura vu de nuit le colonel de Roquemaurel (vue 1).

- (Toulouse, 7 juillet) a.a.l.m.d.s.a.r.m.l.d.d. envoie des journaux de Paris

témoignant qu'on y craint le retour de la troupe, et il signale qu'à Montpellier, les 1.500 royalistes qui ont chassé le général Gilly et arboré le drapeau blanc, ont dû refluer devant plusieurs milliers de paysans protestants, comme ce fut le cas à Agen, et alors que des royalistes qui tiennent Béziers sont en situation critique (vues 2-3).

- Arsenal de Toulouse, situation au 5 juillet (vue 4).

- (Toulouse, 13 juillet) Lettre anonyme signalant la réception, l'avant-veille, par les autorités, des lettres et imprimés de M. de Vitrol annonçant le retour de Louis XVIII à Paris ; il est faux que les Vendéens aient fait la paix et que La Rochejaquelein et leurs chefs se soient joints à l'Armée de la Loire [contre les alliés] ; Suchet, loin d'être victorieux, a fui Lyon pour l'Armée de la Loire ; on attend 60.000 volontaires royaux de Provence et du Bas Languedoc, joints aux troupes du roi de Naples, pour dégager Montpellier puis Toulouse, où les autorités résistent en attendant des ordres du roi lui-même ; elles y ont armé 500 fédérés et restent fidèles à Napoléon qu'on dit être à Niort, en route pour Rochefort et l'exil, mais qui se trouve vraisemblablement avec l'Armée de la Loire ; il n'y a pas 3.000 hommes de troupe à Toulouse, beaucoup désertent, et il faudrait faire entrer les Espagnols (vues 5-6).

- **1 Num 124 5/49** - (21 juillet, Toulouse) 1815

**Présentation Du Contenu :**

Auguste Rigaud signale que le commandant du mouvement insurrectionnel de Limoux est Henri de Majorel.

- Nouvelles de Perpignan transmises sur des billets à l'écriture minuscule

- **1 Num 124 5/50** - Quatre premiers billets, 12-16 juin 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (Perpignan, 12 juin) Le général Fressinet a publié, le 31 mai, une proclamation très antiroyaliste pour tenter d'enrayer la désertion des troupes ; à Perpignan, l'Espagnol Pujol n'a réussi à rallier que 40 autres réfugiés comme lui, mais les Miquelets y sont un millier, quoique sans uniforme ni solde ; le 4 juin, 24 sergents majors de plusieurs régiments de la garnison ont poussé des acclamations et des chants royalistes au cours d'un repas, comme le rapporte l'aubergiste Serda qui les servait ; des retranchements fortifient les abords de Perpignan, et le colonel en demi-solde Pelegri, fils d'un cafetier de Perpignan, a été affecté au commandement de Collioure ; le courrier du 11 annonce le ralliement d'un maréchal à Louis XVIII ; ce même 11 juin, ont été jugés par une commission militaire sept individus compromis dans le mouvement insurrectionnel de Saint-Laurent-de-la-Salanque ; Vincent Bouran, le patron pêcheur qui avait transporté le commandant d'Escars, et le fils d'Honoré Bouillé, un conscrit qui avait tué un gendarme, ont été fusillés, tandis que Honoré Macasson et Antoine Couré ont été condamnés aux galères, les autres élargis, mais leurs trois avocats, Tastut-Collet, Parespy et Joubert-Compagne, quoique libéraux, ont été arrêtés et transférés à Toulouse, de même que le substitut du procureur impérial, Puigari (n° 4/1).

- (Perpignan, [entre le 12 et le 18 juin]) Perpignan a été mis en état de siège le 11 juin, en même temps que les insurgés de Saint-Laurent-de-la-Salanque étaient jugés ; les journaux rapportent des nouvelles " extravagantes " de la Vendée, où Travot aurait saisi, le 28 mai, l'argent et les armes débarqués par les Anglais, et obtenu des succès décisifs à Challans, Palluau, Aizenay et au Pas Opton près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ce que confirme une proclamation du prince d'Eckmuhl [maréchal Davout] annonçant des victoires les 20 et 22 mai, la mort de Charette, Du Landreau, Du Puy Tesson, La Roche[jaquelein], et l'arrivée du général Lamarque avec de nouvelles troupes ; la duchesse d'Angoulême a cependant reçu des nouvelles de la Vendée par le duc de Bourbon, tandis qu'une escadre anglaise est mouillée sur la côte en renfort (n°4/2).

- (Perpignan, [entre les 13 et 16 juin]) La rumeur annonçant le ralliement d'un maréchal a été provoquée par le repli de Suchet à Lyon, après la défection d'une de ses divisions ; les avocats et le substitut arrêtés après le procès des insurgés de Saint-Laurent-de-la-Salanque, ont bien été pris en charge par les gendarmes dans leur route vers Toulouse ; Pujol continue à organiser à Perpignan les réfugiés espagnols fidèles au roi Joseph, et vient d'accueillir 400 de ces officiers " josepets " ; il a offert de passer la frontière pour aller assassiner les royalistes français émigrés ; on fortifie Perpignan ; les réquisitions laissent penser que de la cavalerie va arriver ; la troupe compte 8.000 hommes et des bataillons de gardes nationaux affluent, mais ni armés ni payés et peu motivés ; les églises étaient pleines durant l'exécution des deux royalistes de Saint-Laurent-de-la-Salanque (n°4-3 et 4).

- **1 Num 124 5/51** - Cinquième billet, Perpignan, 19 juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

Les 400 officiers espagnols arrivés à Perpignan refusent de porter les armes contre leurs concitoyens, mais Bouquiqué, dit Pujol, ainsi que Mant Oriol, dit Izos, ont rencontré le 16 juin le baron Robert, commandant du département, et obtenu l'autorisation de passer en Catalogne, pour tenter de soulever cette province et d'y faire assassiner les émigrés français ainsi que le duc d'Angoulême ; l'afflux des gardes nationaux, qui sont aussitôt répartis dans le département, augmente les troupes à 10.000 hommes, et les officiers en demi-solde, comme le commandant provisoire de Collioure, Pelegri, sont rappelés dans leurs corps respectifs, mais il y a beaucoup de désertions et les réquisitions sont mal supportées ; les deux insurgés de Saint-Laurent-de-la-Salanque, qui ont été " égorgés ", sont Enricque Altecire Vincent dit Bouran, Jacques Couret dit Canal, tandis que les sept autres prévenus, qui restent sous surveillance, sont [entre autres] Joseph Puite, Joseph Tinet, Jean Brigès, Honoré Baraqué, Laurent Bouillé ; les journaux annoncent que les Vendéens ont reçu un renfort de Portugais.

- **1 Num 124 5/52** - Sixième billet, Perpignan, 23 juin 1815

**Présentation Du Contenu :**

Le général Robert a encore encouragé Pujol dit Bouquiqué et Izos à tenter d'assassiner le duc d'Angoulême, et il cherche par ailleurs à faire interner les 400 officiers espagnols qui refusent de combattre ; Renouard, commissaire général

de police arrivé à Perpignan, a refusé de recevoir les dénonciations visant des royalistes quand elles sont anonymes ; des gardes nationaux continuent d'arriver, mal vêtus, pas payés, et diminués chaque jour par la désertion (avec une lettre au texte proche de ce billet).

- Autres correspondances secrètes des Pyrénées-Orientales

- **1 Num 124 5/53** - juin 1815

- Présentation Du Contenu :**

- Extrait d'une proclamation du préfet annonçant l'abdication de " l'immortel Napoléon " (s.d.) (vue 1).

- Situation des effectifs du fort de Mont-Louis à l'époque où " les légitimes habitants de Rodès ont brûlé le drapeau tricolore " [un fait déjà signalé le 21 juin] (vues 2-3).

- (26 juin) Billet signé de Camps, signalant l'arrestation d'un conseil de Céret, municipal ou d'arrondissement, en raison des émigrés qui le composent (vue 4).

- La Restauration dans le Midi

- 7e Division militaire, Isère, Drôme

- **1 Num 124 5/54** - (23-24 juillet, Montélimar) Rapport initial du comte de Seguins-Danieux, présumé commandant supérieur de la Drôme. 1815

- Présentation Du Contenu :**

- C'est le 14 juin, jour de l'arrestation du comte Jules de Polignac à Saint-Pierre-d'Albigny, qu'à Turin il en reçut l'ordre de le rejoindre avec l'avant-garde autrichienne ; il n'en partit avec M. de Landenois de Panisse qu'après avoir appris la libération de Marseille, et il gagna Gênes, d'où il embarqua le 5 juillet, un jour après le marquis de Rivière ; celui-ci le commissionna dans la 7e Division militaire pour y suppléer le comte de Polignac ; arrivé le 20 juillet à Montélimar, ville menacée par des fédérés, il donne des renseignements très négatifs sur les autorités du département de la Drôme et sur l'opinion publique ; il signale, dans ses alentours, que le curé de Puygiron a été insulté à l'autel, et que le drapeau blanc arboré par dérision à Savasse n'est qu'une vieille serviette sale ; le comte de Polignac étant finalement parti à Paris, M. Du Bouchage demeurant empêché, les officiers en demi-solde ont profité de la vacance de l'autorité pour se faire payer par le receveur de Valence, ville qui n'arbore le drapeau blanc que pour la forme, tandis que les Autrichiens fortifient Grenoble et Voreppe, et qu'ils soutiennent une pétition en faveur du rattachement d'une partie du Dauphiné à la Savoie sarde ; lui-même a dû faire valoir un grade de major, dont il n'a pas de brevet, pour en imposer aux officiers de Montélimar, et il attend avec impatience des pouvoirs de commandant supérieur de la Drôme pour organiser deux bataillons et y rétablir l'ordre.

- **1 Num 124 5/55** - Correspondance 1815

## **Présentation Du Contenu :**

- ([S.l.], juillet) Charles de Pujol prévient qu'il a fait réexpédier à Paris le courrier arrivé à Grenoble et à Lyon au nom du comte de Polignac ; lui-même se tient prêt, avec M. de Valory, à s'engager auprès du Prince, même comme cavalier, et à le rejoindre avec une cinquantaine de jeunes gens et un grand nombre de soldats (vues 1-2).
- (Valence, 25 juillet) Rapport et ralliement du général Dufresse : nommé commandant de l'aile droite de l'Armée des Alpes [soit de la 7e Division militaire] par le duc d'Albuféra [maréchal Suchet], il rend compte de la façon dont il a maintenu le calme depuis le 1er juillet, et favorisé le ralliement au roi lorsqu'on apprit à Valence, le 12 juillet, son entrée à Paris [en double] (vues 3-10).
- ([Grenoble ?, après le 17 juillet]) Lettre non signée de la commission royale de recrutement du Dauphiné qui, déjà entravée dans son action par les Austro-sardes, signale qu'elle a perdu toute autorité depuis qu'une ordonnance du roi a retiré les pouvoirs des commissaires royaux (vues 11-12).
- (Valence, 31 juillet) Le marquis de Sièges, maire de Valence, supplie qu'on transfère dans une place forte la grande quantité de munitions entreposées, du fait des circonstances, dans un magasin de la basse ville (vues 13-14).

○ 8e Division militaire, Var, Bouches-du-Rhône et Vaucluse

### **■ 1 Num 124 5/56 - Soulèvement de Marseille. 1815**

#### **Présentation Du Contenu :**

- (26 juin) Proclamation de l'autorité de Louis XVIII sur la ville de Marseille et sur la Provence par les membres du comité royal provisoire de Marseille, et annonce d'une mobilisation générale, " une nouvelle Vendée " (2 ex. ms) (vues 1-2).
- (27 juin) Autre proclamation des mêmes aux Marseillais, le lendemain, appelant à l'ordre et en confiant le maintien à la garde nationale, tout en menaçant des rigueurs d'une commission militaire tous les malveillants, auteurs de crimes et de vengeances (3 ex. ms) (vues 3-5).

### **■ 1 Num 124 5/57 - Lettres du vicomte de Bruges. 1815**

#### **Présentation Du Contenu :**

- (12 et 19 juillet) Ayant débarqué avant le marquis de Rivière à Marseille, le 6 juillet, il y a pris temporairement le titre de lieutenant général pour imposer l'union au comité royaliste et au préfet d'Albertas, et pour confirmer les généraux Pérumont et Loverdo dans leurs commandements ; la ville n'était pas à l'abri d'un coup de main tandis que le maréchal Brune risquait d'arriver à rejoindre le général Gilly près d'Avignon, et que les Autrichiens traversaient déjà le Var ; à Marseille, il a commencé à remplacer des fonctionnaires, ce qu'il est urgent de poursuivre pour s'assurer de leurs personnes avant que la violence populaire ne règle leur sort ; il se plaint qu'on ne lui donne pas d'emploi, le général Loverdo n'en confiant qu'à d'anciens bonapartistes, et il sent que le marquis de Rivière est fâché d'avoir été devancé à Marseille (2 lettres) (vues 1-4).



- (10 juillet) Félicitations reçues du comité royal de Marseille (copie) (vue 5).

- (13/14 juillet) Échange de lettres assez froid avec Rivière (copie) (vues 6-7).

■ **1 Num 124 5/58** - Correspondance du marquis de Rivière 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (15 et 16 juillet) Le marquis de Rivière, nommé gouverneur civil et militaire de la 8e Division dès le 12 mars par le duc d'Angoulême, n'a pu entrer que le 11 juillet avec des troupes dans la rade de Marseille, à bord de vaisseaux anglais, et il a fait chanter un Te Deum le 16 ; visiblement énervé par l'activité du vicomte de Bruges, il a révoqué certaines de ses nominations et nommé Loverdo chef de l'état-major, Armand [Harmand] commissaire civil pour les quatre départements, Caire commissaire de police de la 8e Division, le marquis de Montgrand préfet, et Raymond maire de Marseille ; on vient d'apprendre l'entrée du roi à Paris, la formation du ministère, et il en craint que des nominations viennent contrecarrer les siennes ; il espère avec impatience l'arrivée du duc d'Angoulême, et il craint les agissements du maréchal Brune, qui tergiverse à se rendre et retient toujours captif M. de Bouthillier (vues 1-3)

- [vers le 1er-10 juillet] Affiche d'une lettre du marquis de Rivière au comité royaliste de Marseille (vue 4).

■ **1 Num 124 5/59** - Lettres du Prince, note du comte de Bouthillier 1815

**Présentation Du Contenu :**

- ([Après le 15 juillet]) Projets de lettres dictées par le Prince au baron de Damas : " À Rivière, que j'approuve tout ce qu'il a fait, que je lui autorise les choses qu'il me demande, qu'il fasse beaucoup de compliments de ma part nommément à Loverdo, Périmont, Séran et aux habitants, beaucoup de choses aimables, que j'irai aussitôt que cela me sera possible, que je prépare ? Toulon, ? ? ; à Bruges, quelques compliments, qu'il est aux ordres de Rivière [par ?] brevet de lieutenant général (vue 1).

- ([Toulon], 23 juillet) Note du comte de Bouthillier au vicomte de Bruges sur la situation de Toulon et des officiers qu'il connaît bien, y ayant été détenu depuis trois mois ; la garnison serait de 6.000 hommes et non de 4.000, mais 600 officiers en demi-solde sont prêts à se battre en brigands dans les bois si on ne leur promet pas leur traitement dans les termes d'une capitulation, laquelle était envisagée par le maréchal Brune les 18 et 19 juillet, avant que Revest, du Bausset, ne lui promette le soutien de mille fédérés et ne le pousse à faire crier Vive l'Empereur ; Brune a sans doute cherché ainsi à conserver sur la troupe une autorité dont ses seconds, les généraux Bizaney et Gambin, ne jouiraient pas s'ils devaient le remplacer et faire face aux troupes sardes (vues 2-3).

■ **1 Num 124 5/60** - Lettres du comte de Séran expédiées depuis Marseille au duc d'Angoulême, pour le tenir au courant en l'absence du marquis de Rivière, 15 juill.-1er août 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (15 juill.) Justification du comte qui s'est proclamé chef d'état-major de l'Armée de Provence, et qui cherche à reprendre contact avec le duc d'Angoulême, gouverneur des provinces du Midi, pour lui proposer de diriger sa garde (vues 1-2).

- (30 juillet) Fin d'une lettre signalant le mauvais état d'esprit du 14<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et la désertion complète du 106<sup>e</sup> régiment qui formait la garnison d'Antibes, dont le nouveau commandant a refusé l'entrée aux Autrichiens et tient la place avec seulement un bataillon de nouvelle levée, (vues 3-4).

- (1<sup>er</sup> août) Incarcération de Lecointe Puiraveau au château d'If ; rivalités entre le général Partouneaux et le marquis de Rivière ; projets pour capturer le maréchal Brune et pour s'emparer de canons et munitions, qui sont entreposés à Valence et que pourraient convoiter les Autrichiens (vues 5-8).

- **1 Num 124 5/61** - Lettres du comte de Séran expédiées depuis Marseille au duc d'Angoulême, pour le tenir au courant en l'absence du marquis de Rivière, 2-3 août 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (2 août) Arrestation du général Merle ; errance du maréchal Brune, que Séran recommande au baron Nugent, général autrichien, de faire arrêter pour le protéger, tant il court de dangers dans sa fuite ; difficultés à constituer des bataillons royaux pour tenir les places fortes avant l'arrivée des troupes étrangères, alors que les militaires désertent en masse et qu'il est impossible de les solder, vu le manque d'argent et le pillage du trésor public par les Autrichiens (trois pièces) (vues 1-6).

- (3 août et peu auparavant) Récit de l'assassinat du maréchal Brune ; le général Merle retiré chez lui à Lambesc ; à Toulon, où séjourne encore le maréchal Brune (lettre non datée mais antérieure au 2 août), le marquis de Rivière défend l'autorité du roi devant une population hésitante et des militaires français méfiants ; les Autrichiens tentent d'accaparer les recettes du Trésor public ; leur chef, le général Nugent, annonce l'arrivée de nouvelles troupes dont la charge va accabler le pays ; le comte de Séran, nommé chef d'état-major, regrette de n'avoir pas été appelé auprès du duc d'Angoulême auquel il avait proposé de diriger sa garde (trois pièces) (vues 7-12).

- **1 Num 124 5/62** - Lettres du marquis de Rivière expédiées depuis Toulon au duc d'Angoulême et au baron de Damas, 26, 30 et 31 juillet 1815.

**Présentation Du Contenu :**

Il rend compte de la façon dont la place de Toulon s'est donnée au roi, en dépit de la présence du maréchal Brune qui tergiverse, a mauvais esprit et inquiète les armées étrangères, tandis que Murat et Lecointre, partis en mer, sont surveillés par les Anglais, qu'à Marseille Vaublanc, préfet nommé par le roi, remplace le marquis de Montgrand qu'il avait nommé, qu'à Toulon le commissaire de police Joliclair, confirmé par Fouché, loyal, est sous un mandat d'arrestation du duc d'Angoulême (trois lettres).

- **1 Num 124 5/63** - Lettres du marquis de Rivière expédiées depuis Toulon au duc d'Angoulême et au baron de Damas, 2-9 août 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (2 août 1815) Il a fait partir le maréchal Brune vers Avignon ; il tente d'obtenir des troupes étrangères qu'elles ne pénètrent pas dans Toulon et s'en tiennent bien à l'écart ; les régiments français qui occupent Toulon ne sont pas tous acquis, mais il a néanmoins réussi à les faire défilier devant le général Partouneaux, présent pour affirmer son autorité sur la 8e division ; ce dernier n'en a pas moins froissé les royalistes qui avaient préparé sa venue (vues 1-2).

- (4 août) Partouneaux a trop de camarades compromis et serait mieux employé à la tête de la 7e division, tandis que Loverdo le remplacerait à la 8e ; seul le Midi nourrissait un véritable amour pour le Roi, mais on le délaisse et il est recouvert d'étrangers (deux lettres) (vues 3-6).

- (Marseille, 6 août) Le marquis de Rivière annonce qu'il va au-devant des Autrichiens pour les dissuader d'entrer plus avant dans le pays avec leurs 33.000 hommes, comme l'en a averti depuis Turin le comte Bianchi (vues 7-9).

- (Aix, 9 août) Partouneaux est parti calmer ou à défaut dissoudre un régiment agité à Tarascon ; de son côté, Rivière parlemente à Aix avec les généraux autrichiens Bianchi et Nugent, pour qu'ils n'occupent pas Antibes ni Toulon, et qu'ils traversent au plus vite la Provence au cours d'une marche que les autorités sont invitées à faciliter (vues 10-11).

■ **1 Num 124 5/64 -** Lettres du général Partouneaux au duc d'Angoulême. 1815  
**Présentation Du Contenu :**

- (3-4 août) Il donne des nouvelles de l'état d'esprit des troupes à Toulon et des dispositions des étrangers, puis transmet un rapport sur l'émeute d'Avignon et l'assassinat du maréchal Brune (trois pièces) (vues 1-6)

- (6 août) Partouneaux se défend vivement auprès du Prince, qui mettrait sa confiance en doute, et il envoie pour preuve de son dévouement copie des injonctions du dernier ministre de la guerre de Napoléon, auxquelles il n'a pas répondu pour respecter le serment prêté au roi (deux pièces) (vues 7-9).

■ **1 Num 124 5/65 -** Vaucluse. 1815  
**Présentation Du Contenu :**

(Avignon, 8 août) Rapport détaillé du major Lambot, commandant supérieur du département du Vaucluse, sur les incidents d'Avignon au cours desquels fut assassiné le maréchal Brune (2 pièces).

○ 9e division militaire (Lozère, Gard, Ardèche, Hérault, Aveyron et Tarn)

■ Gard et Lozère  
**Présentation Du Contenu :**

Ces deux départements ont le comte René de Bernis pour commissaire extraordinaire du roi nommé par le duc d'Angoulême.

- **1 Num 124 5/66** - Rapports du comte de Bernis, 15 et 23 juillet 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (Beaucaire, 15 juill.) Premier rapport de Bernis depuis que le duc d'Angoulême lui a donné des pouvoirs, le 10 juin à Barcelone : ayant débarqué à Aigues-Mortes, il a " organisé le mouvement en Lozère, ... [qui] eut lieu spontanément le 30 juin " car le parti du roi était prêt, aussi les autorités y ont-elles déjà été renouvelées et des Bonapartistes arrêtés, de même que le maréchal Soult ; l'investissement du Gard, en revanche, n'est pas achevé, et on risque de devoir occuper militairement Nîmes où résiste le général Gilly à la tête d'un " Bataillon sacré " (vues 1-2).

- (Nîmes, 23 juillet) Deuxième compte rendu de Bernis annonçant le départ de Nîmes du général Gilly, parti fomenter des attroupements hostiles parmi les protestants des Cévennes, tandis que des paysans royalistes, entrés d'eux-mêmes à Nîmes le 17 juillet, ont mis en fuite la garnison et pillé quelques maisons de bonapartistes, autant de signes d'une agitation dangereuse qui justifie de repousser la date de la foire de Beaucaire, le temps que les nouvelles autorités soient confortées par l'arrivée de militaires, français de préférence, mais à défaut étrangers (vues 3-8).

- **1 Num 124 5/67** - Rapports du comte de Bernis, fin juillet 1815

**Présentation Du Contenu :**

([Nîmes, 27 ou 28 juill.]) [Troisième] rapport du comte de Bernis : il continue d'épurer les autorités et il constate un retour au calme dans le Gard, même si les Cévennes restent agitées, que le désarmement est mal appliqué et que les rebelles y échangent des correspondances avec l'extérieur, du moins la citadelle du Saint-Esprit est-elle passée aux mains du comte de Vogüé, qui se l'est fait remettre sans résistance par le général Cassan ; au moment de clore sa lettre, Bernis reçoit l'ordonnance royale mettant immédiatement fin à ses pouvoirs de commissaire extraordinaire, mais il en attend confirmation, car son application serait prématurée pour le Gard, où il craint la violence du " mouvement de réaction ", royaliste.

- Lozère

- **1 Num 124 5/68** - Pièces communiquées à l'appui du second rapport de Bernis. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- Bordereau de 8 pièces envoyées le 23 juillet (vue 1).

- (Mende, 5 juill.) Rapport du chevalier de Corsac, commandant le département de la Lozère, sur l'arrestation du préfet le 30 juin, suivie du ralliement et du désarmement des gendarmes de Mende (copie) (vues 2-5).

- (Mende, avant le 15 juill.) rapport du Conseil royal de la Lozère sur la confédération des royalistes de ce département et de ses voisins, organisée par l'abbé Fayet, principal du collège de Mende, qui réussit à enrôler 4.000

volontaires dès le 9 mai et à les armer, à réunir le 16 juin leurs chefs, dont les décisions furent confirmées peu après par le comte de Bernis, enfin à assurer en trois jours le changement de pouvoir dans toute la Lozère, alors même que la date en fut imposée par le soulèvement de Mende, effectué spontanément le 30 juin (copie) (vues 6-11).

- (Mende, [11 juill.]) Rapport du Conseil royal de la Lozère sur le maréchal Soult, arrivé le 8 juillet dans la Lozère en portant cocarde blanche, et en annonçant qu'il voulait se rallier aux royalistes : il est libre sur parole à Mende, où il a été attiré par le Conseil qui souhaitait s'assurer lui-même de sa personne, plutôt qu'il soit arrêté dans un autre département (vues 12-15).

- (Mende, 11 juill.) Procès-verbal du Conseil royal de la Lozère, réuni le 11 juillet pour entendre le maréchal Soult venu se justifier de sa conduite à Paris, où il a favorisé le retour du roi, et qui affirme que son arrestation, alors qu'il s'est rallié, aurait un effet désastreux sur les troupes impériales et des généraux déjà méfiants car tous compromis (copie) (vues 16-20).

- **1 Num 124 5/69** - Rapports transmis par le comte de Bernis (ne correspondant du reste pas à ceux qu'il annonce dans sa lettre), l'un du préfet, Fressac, l'autre du commandant militaire, Corsac, 19 juillet. 1815

**Présentation Du Contenu :**

Ils annoncent que le général Gilly est en fuite, que le drapeau blanc flotte même à Saint-Jean-du-Gard, et que les routes sont couvertes de déserteurs de l'armée impériale, mais que le ministre des finances ayant interdit aux receveurs et payeurs du département tout versement de fonds, pour des dépenses engagées en dehors des nouvelles ordonnances royales, il n'y a pas de moyens de solder, donc de conserver les nouvelles forces de l'ordre (rapports transmis le 24).

- **1 Num 124 5/70** - Pièces à l'appui du troisième rapport du comte de Bernis. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Mende, 24 juill.) Lettre dépitée du comte de Fressac, préfet de la Lozère depuis qu'il a restauré le pouvoir royal, sans une goutte de sang, le 1er juill. , et obligé de céder sa place à un M. de Barrein, rétabli dans ses fonctions par une ordonnance royale du 7 (vues 1-2).

- (Mende, 24 juill.) Lettre déférente de M. de Barrein, visiblement gêné de cette situation, transmise par le comte de Corsac, commandant militaire, inquiet de son côté d'avoir reçu de l'inspection générale de la gendarmerie l'ordre de libérer leurs prisonniers, soit le personnel préfectoral impérial ainsi que le maréchal Soult, et assez circonspect sur les pouvoirs du maréchal de camp Rouyer, baron de Saint-Victor, qui doit le remplacer dans son commandement mais qui a été nommé par le gouvernement provisoire avant même le retour du roi (vues 3-6).

- (1er juill.) Tableau de l'état-major général de l'armée royale du département de la Lozère (copie) (vues 7-8).

- (Clermont-Ferrand, 17 juill.) Lettre où le maréchal de camp Rouyer de Saint-Victor, nommé commandant de la Lozère mais découvrant que le maréchal Soult y est prisonnier, s'enquiert prudemment, auprès du comte de Corsac qu'il est amené à remplacer, des dispositions des autorités en place, pour éviter de les heurter inutilement en se présentant et en engageant ainsi une démarche éventuellement équivoque (copie) (vue 9).

- (Paris, 16 juill.) Lettre du duc d'Otrante, ministre de la police générale (Foucher), demandant à la gendarmerie l'élargissement du personnel préfectoral retenu prisonnier à Mende, qui n'aurait été incarcéré le 30 juin que pour échapper à la vindicte d'un mouvement populaire ; ordre d'élargissement de l'inspection générale de la gendarmerie (copies) (vues 10-12).

- (Nîmes, 27 juill.) Lettres de Bernis aux comtes de Fressac et de Corsac, les confirmant dans leurs charges, respectivement préfectorale et militaire, jusqu'à nouvel ordre du roi, et leur enjoignant de conserver leurs prisonniers, plus une lettre de consolation à M. de Barrein, préfet aussitôt destitué que rétabli (copies) (vues 13-17).

- **1 Num 124 5/71** - Rapport du préfet de la Lozère sur l'origine de l'organisation des royalistes du département, Mende, 15 juillet. 1815

**Présentation Du Contenu :**

À peine les alliés eurent-ils manifesté leur soutien à Louis XVIII, que l'abbé Fayet, principal du collège de Mende, conçut-il une confédération royaliste de la Lozère, l'Ardèche, la Haute-Loire et l'Aveyron, pour couper Bonaparte du Midi ; la Lozère en étant le centre, il divisa le département en 11 arrondissements militaires dont les commandants avaient déjà enrôlé 4.000 volontaires le 9 (mai ?), ce qui constitua une heureuse surprise au comte de Bernis, lors de la première visite secrète qu'il y fit ; M. de Chambrun ayant fui Marvejols, se joignit à eux pour organiser les gardes nationales, et un conseil de guerre, tenu le matin du 30 juin, confirma le comte de Corsac, nommé par M. de Bernis, comme commandant militaire à la place d'Auguste de Lescure pressenti auparavant ; dans l'après-midi de ce même 30 juin, la nouvelle [prématurée] de l'entrée du roi à Paris provoqua une émeute à Mende, l'arrestation des autorités, et favorisa le rétablissement de l'autorité royale, accomplie en trois jours dans tout le département.

- **1 Num 124 5/72** - Lettres de Chambrun et de Brun de Villeretz 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Mende, 9 juillet) Le comte de Chambrun invite le duc d'Angoulême à publier une proclamation à l'Armée, pour confirmer la magnanimité du roi, contrecarrer l'influence de généraux compromis qui poussent à la guerre civile, et pour dissiper un éventuel ralliement au duc d'Orléans des personnes les plus compromises ; il est allé à la rencontre du maréchal Soult, arrivé en Lozère, lequel a facilité la capitulation de Paris, arbore la cocarde blanche et désire rejoindre le duc d'Angoulême (vues 1-2).

- (Mende, 30 juillet) Le baron Brun de Villeretz, commandant les deux

départements de la Lozère et de l'Ardèche, a pris son commandement à Mende, où il conserve Corsac sous ses ordres pour la Lozère ; il espère éviter à son ressort l'occupation étrangère qui lui paraît inutile, tandis qu'il vient d'apprendre qu'à Clermont-Ferrand en Auvergne, les généraux Exelmans et Flahaut, forts de 4.000 hommes, ne s'étaient soumis au roi que sous la menace de l'arrivée d'un corps autrichien présent à Lyon (vues 3-4).

- Gard

- Pièces communiquées à l'appui du second rapport de Bernis

- **1 Num 124 5/74** - Appel à la mobilisation générale et premiers faits d'armes. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Nîmes, 17 juill.) Appel à la mobilisation générale, rédigé à Nîmes le 17 juillet, avant la prise de la ville par les autorités royales, mais pourtant promulgué prétendument au nom du roi, contre les " factieux ", et adressé à tous les habitants des Cévennes, de la Gardonnenque et de la Vaunage, c'est-à-dire aux protestants (copie) (vues 1-2).

- (23 juillet) Rapport sur la conduite de Soubrat, officier privé de sa pension sous Bonaparte, qui réunit 300 hommes à Nîmes le 17 juillet, désarma la garde nationale et attaqua la caserne du 13e régiment de ligne, jusqu'à faire capituler le général Maulmont et le colonel Rivault (vues 3-4).

- (Nîmes, 24 juillet) Lettre du général de Barre annonçant la prise de la citadelle de Saint-Esprit, désormais tenue par le bataillon Royal Miquelet (vues 5-6).

- (Nîmes, 23 juillet) Rapport du marquis de Calvière, [autre] commissaire extraordinaire dans les départements du Gard et de la Lozère, rendant compte de son activité depuis qu'il a débarqué à Aigues-Mortes avec le comte de Bernis, ce dernier partant en Lozère tandis que lui-même était arrêté 36 heures au Vigan, puis s'enfermait à Aigues-Mortes dont il a renforcé les défenses jusqu'à décourager toute tentative du général Gilly (vues 7-8).

- **1 Num 124 5/73** - Débordements populaires. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Nîmes, [22 juill. ]) Lettre du maréchal de camp de Barre, nommé commandant du département du Gard par Bernis, rapportant que dès le 2 juillet il avait été à Beaucaire prendre la tête des paysans qui s'y étaient rassemblés, et qu'il avait pu ensuite en imposer à Nîmes, au point d'en faire sortir le général Gilly, mais sans éviter, le 17, des tueries jusque parmi la garnison qui venait de capituler : il a dû ensuite, pendant trois jours, soumettre des communes qui arboraient pourtant le drapeau blanc, car ses paysans se sont en grande partie débandés, et ils commettent des excès que seule une véritable troupe de ligne, fût-elle étrangère, pourrait contenir, lui-même étant entièrement occupé à ce que des " ruisseaux de sang " ne

coulent pas à Nîmes (vues 1-2)

- (Nîmes, 23 juill.) Rapport de l'action du général comte de Vogüé autour de Nîmes, où il soumit des communes et des détachements arborant pourtant eux-mêmes le drapeau blanc (vues 3-4).

• Correspondance du général de Barre, commandant le département du Gard et pièces qu'il transmet

- **1 Num 124 5/76** - Lettres saisies datées de mars 1815.

**Présentation Du Contenu :**

(Paris, 25 mars et Florac, 27 mars 1815). Une recommandation du baron Brun de Villeretz (cf 80) au ministre de l'Intérieur de Napoléon tendant au rétablissement de Cade, et une déclaration de fidélité bonapartiste de Cade, sous-préfet de Florac qui a été déposé par le roi à la fin de 1814.

- **1 Num 124 5/75** - (Nîmes, 28 juillet) Inventaire de la correspondance du général Gilly, nommé commandant de la 5e Division militaire [par Napoléon] le 2 mai. 1815

**Présentation Du Contenu :**

Elle comprend aussi de la correspondance du baron d'Alphonse ainsi que des lettres relatives à la capitulation de l'armée royale au Saint-Esprit, signée en [avril] entre le général Gilly et le baron de Damas, sous-chef d'état-major de l'armée royale du midi.

- **1 Num 124 5/77** - Nîmes, 30 juillet-3 août 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (Nîmes, 30 juill.) Le général de Barre souhaite surseoir au désarmement de son département, car les " religionnaires ", inspirés par les révolutionnaires, se soulèveraient plutôt que de se soumettre, tandis que dans l'arrondissement de Nîmes cette mesure renforce la hardiesse des voleurs ; il attend aussi des instructions pour asseoir son autorité, après le départ du comte de Bernis et du préfet provisoire, face au nouveau préfet nommé à Paris et non plus par le duc d'Angoulême, lequel s'oppose par exemple à ce que les premiers rebelles arrêtés soient traduits devant un conseil de guerre (vues 1-2).

- (Nîmes, 2-3 août) Un conseil de guerre permanent siège désormais et a commencé par condamner à mort un membre du " Bataillon sacré ", ce qui devrait calmer la fureur du peuple et présente plus d'urgence encore que de se retourner contre " les mutins qui troublent l'ordre public en se parant du nom de royalistes " (deux lettres) (vues 3-5).

- (Nîmes, 3 août) Rapport alarmant du général de Barre, réclamant l'envoi de troupes étrangères pour éviter que, depuis Nîmes, ne se propage dans tout le Midi une guerre civile et religieuse, dirigée contre les protestants cévenols, aujourd'hui soumis au roi, mais résolus à se défendre contre les



troupes royalistes dont l'autorité lui a échappé, au point qu'elles rappellent l'époque des massacres de Septembre (vues 6-7).

- **1 Num 124 5/78** - Nîmes, 5-10 août 1815

**Présentation Du Contenu :**

La situation à Nîmes s'est un peu calmée, et il n'est plus question d'appeler des étrangers, mais au contraire d'éviter que les Autrichiens du général comte Nugent, commandés par le général de Stachemberg, ne passent le Rhône ; peine perdue, puisqu'ils ne préviennent pas de leurs marches et occupent déjà les ponts du Rhône, avant de menacer de caserner à Nîmes, où il faudrait déloger les troupes royales ; du moins essaye-t-on de passer, avec leur accord ou de préférence à leur insu, un important parc d'artillerie qu'il n'est pas pour autant question de conserver dans le Gard, où il pourrait tomber aux mains de l'un des partis qui cherchent à s'affronter, mais que l'on dirige en plusieurs fois vers Montpellier ; la route en est cependant modifiée, de peur des éléments jadis impériaux de l'Armée de la Loire, qui descendent vers le Midi et dont certains se dirigent sur Alès, sans que l'on sache leurs intentions ; le départ des commissaires extraordinaires du roi, qui étaient militaires, relevés par des préfets nommés à Paris, qui sont des civils, n'a pas tenu compte d'une situation toujours incertaine, dont profitent quelques régiments, ou ce qu'il en reste, en dépôt dans le Midi, pour faire mouvement, comme le 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, qui a mauvais esprit et qui a quitté Mende de son propre chef, qu'il faut de surcroît dérouter de Nîmes où sa vue exciterait le peuple, et qu'on aimerait pouvoir démonter pour équiper les troupes royalistes qui manquent de tout (huit pièces).

- Rapport sur les troubles de Nîmes

- **1 Num 124 5/79** - Nîmes, 4 août 1815. Rapport de l'ancien préfet provisoire, baron de Calvière, rétabli par intérim pour une courte absence du nouveau préfet.

**Présentation Du Contenu :**

Il annonce que le calme serait de retour à Nîmes grâce à l'insistance des autorités, après quelques tueries et une très forte agitation populaire provoquée par l'aspect d'une compagnie de grenadiers, rentrée avec des blessés d'une incursion à Aiguevive, bourg protestant de la Vaunage qu'elle devait désarmer et où elle subit le feu.

- Ardèche

- **1 Num 124 5/80** - Pièces expédiées le 6 août par Brun de Villeretz, commandant l'Ardèche et la Lozère. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Mende, 6 août) Lettre d'envoi (vue 1).

- (Annonay, 3 août) Rapport envoyé par le comte Eugène de Vogüé, qui s'est

proclamé commandant provisoire de l'Ardèche le 5 juillet lorsqu'il réunit 800 hommes à Aubenas, où il les avait déjà constitués en un bataillon de volontaires royaux auparavant, au mois de mars [au début des Cent Jours], et où il installa le préfet avant de faire fuir vers Valence, le 11 juillet, celui qui tenait encore le chef-lieu au nom de Bonaparte ; il décrit la situation politique contrastée du département, ses disponibilités militaires composées essentiellement de 727 douaniers, qu'il a cherché à renforcer en créant le 16 juillet une garde départementale de 300 hommes pour imposer le drapeau blanc aux communes récalcitrantes, en particulier vers Annonay, où il s'est installé et où de trop nombreux déserteurs armés menacent l'ordre public ; les alliés descendent le Rhône et devraient occuper l'Ardèche, mais en attendant il fait garder les bacs sur le Rhône pour se préserver des très nombreux déserteurs des corps piémontais, présents sur l'autre rive (comporte une affiche imprimée sur l'organisation de la garde départementale à Privas, le 16 juill.) (vues 2-6).

- Hérault

- **1 Num 124 5/81** - Situation de Sète. 1815

- Présentation Du Contenu :**

- (Sète, 12 juillet) Rapport de Ratyé fils sur la situation de la place forte de Sète qu'il a transformée en point d'appui des royalistes, tandis que Montpellier leur résiste encore, et où il commande en tant que maire et gouverneur, fort des pouvoirs que lui a conférés verbalement le duc d'Angoulême lors de son passage, pouvoirs dont il a été destitué par le général Gilly le 5 mai, mais qu'il exerce à nouveau depuis le 29 juin, à la faveur du soulèvement de la ville et de l'expulsion de la garnison qui s'en est suivie (rapport et deux lettres d'envoi).

- **1 Num 124 5/82** - Situation de Béziers et de l'Hérault 1815

- Présentation Du Contenu :**

- (Béziers, 10 juillet) Pétition de la ville de Béziers, la première du Midi à s'être soulevée au nom du roi, tendant à obtenir un renfort pour résister aux menaces d'une troupe campée devant la ville, qui aurait déjà dû se retirer à Nissan, mais qui ne paraît pas respecter l'armistice auquel elle s'est ralliée, lequel, signé par les généraux Gilly à Montpellier et Belport à Carcassonne, sur le modèle établi à Nîmes et à Beaucaire, suspend les hostilités jusqu'à ce qu'on connaisse le gouvernement de la France (vues 1-4).

- (Sète, 12 juillet) Rapport des vicomtes Eugène de Geneston et Charles d'Abzon sur le département de l'Hérault, passé entièrement sous le drapeau blanc sauf Montpellier et sa banlieue ; de Narbonne, où le marquis de Sabran paraît très isolé, ils ont gagné Béziers, en état de défense face à 500 hommes du 10<sup>e</sup> régiment de ligne, puis Montpellier où Montcalm a dû se retirer devant le général Gilly, qui a fait tirer depuis la citadelle sur la ville dont les habitants ont répondu depuis les toits (vues 5-6).

- (Sète, 14 juillet) Affiche imprimée publiant la convention d'armistice signée à Béziers le 10 juillet, ainsi que sa dénonciation le 14 suivant, et lettre du marquis Hippolyte de Montcalm, commissaire extraordinaire du roi dans l'Hérault, ayant

établi ses quartiers à Sète, expliquant que l'armistice signé le 7 juillet par le comte de Bernis dans le Gard, l'a contraint à faire de même, mais qu'il le dénonce désormais, préférant renforcer les deux points forts du département que sont Sète et Béziers (affiche et lettre) (vues 7-9).

- (Sète, 15 juillet) Proclamation du marquis de Montcalm invitant les habitants de l'Hérault à s'armer et à rallier les fonctionnaires établis par le roi (s. d.) et copie de la dépêche au conseil municipal impérial de Montpellier dénonçant l'armistice, proposant sa protection aux autorités destituées mais menaçant les récalcitrants (2 pièces) (vues 10-11).

- (Montpellier, 25 juillet) Rapport du marquis de Montcalm sur la soumission générale du département de l'Hérault en dehors de quelques bandes de fédérés, et sur la manière dont, après avoir dénoncé l'armistice signé avec l'ex-général Forestier, il s'est imposé à la citadelle de Montpellier et en a progressivement remplacé la troupe pour éviter que le sang ne coule (vues 12-15) ; rapport détaillé sur les destitutions de fonctionnaires et leur remplacement, préfet, sous-préfets, conseillers de préfecture, commissaire de police et emplois dans les finances publiques (vues 16-20).

• **1 Num 124 5/83** - Rejet populaire de l'Armée. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Montpellier, 3 août) Lettre du baron de Jessé, commandant le département de l'Hérault, rendant compte de la façon dont il a épuré la gendarmerie, et transmettant la nouvelle de l'arrivée à Rodez de 569 Prussiens, faits prisonniers par l'Armée de la Loire (vues 1-2).

- (Montpellier, 8 août) Lettre du comte de Pelissier, qui a bien reçu, la veille, sa nomination à la tête de la 9e division, et qui se rend à Nîmes en espérant contribuer à y ramener le calme, et ôter ainsi aux Autrichiens le prétexte de pénétrer dans le Gard (vues 3-4).

- (Montpellier, 11 août) Le comte de Pelissier espère que les convois d'artillerie provenant de Nîmes parviendront bien à la citadelle de Sète sans être interceptés, et il signale par ailleurs que le baron de Briche, nommé à sa propre place par le ministre de la guerre, a bien voulu obtempérer aux ordres du duc d'Angoulême prorogeant tous les commandements provisoires en raison des circonstances ; il décrit enfin l'émeute populaire suscitée à Montpellier par l'arrivée du 10e régiment de chasseurs à cheval, qu'il a fallu par la suite diriger vers Saint-Chinian et non Pézenas, où il pouvait craindre pire encore (affiche du maire de la ville relative aux troubles) (vues 5-7).

• **1 Num 124 5/84** - Protestations du baron de Jessé qui a été destitué. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (19 juill.) Nomination comme commandant du département de l'Hérault, accordée en reconnaissance de la façon dont il a dirigé la résistance de Béziers face aux troupes impériales (copies) (vues 1-4).

- (Montpellier, 3 août) Le baron de Jessé se retire désormais chez lui après avoir constaté que son commandement a été confié au marquis de Montcalm, tandis qu'on n'a toujours pas confirmé le grade de colonel dont il porte les épaulettes depuis que le général Ernouf le lui a attribué lors de leur entrée à Marseille (vues 5-10).

■ Aveyron

- **1 Num 124 5/85** - (27 juillet) Un beau-frère ( ?) du baron de Damas lui donne des nouvelles de sa famille, et lui signale que le général Vandamme et 5 à 6.000 hommes refluant de l'Armée de la Loire auraient fait enlever le drapeau blanc à Clermont. 1815
- **1 Num 124 5/86** - Lettres du chevalier de Gualy, commandant militaire de l'Aveyron. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (27 juillet) Il tente de lever des troupes sous la dénomination autorisée par le préfet, soit celle de gardes nationales, et qui redoute un danger au nord, le général Suchet ayant rétabli le drapeau tricolore à Clermont-Ferrand en Auvergne (vues 1-2).

- (1er, 4 et 5 août) Ses pouvoirs étant uniquement militaires puisqu'il n'a pas la qualité de commissaire du roi, il n'a pu épurer les administrations comme il aurait été souhaitable, et il doit composer avec le préfet de l'Aveyron, M. d'Estournel, hostile à toute mesure extraordinaire, au point d'entraver le recrutement d'un corps dans son département ; il signale l'arrestation à Millau du colonel Verdun, voyageant sous un faux passeport depuis le licenciement de son régiment, le 69e de ligne, à Toulouse, ville qu'il a aussitôt fuie par crainte du peuple pour aller chercher une protection à Paris (trois lettres) (vues 3-8).

- (6 août) Il prévient qu'il n'y a plus de danger à craindre de l'Auvergne, où un capitaine de gendarmerie a même arrêté le maréchal Ney dans le Cantal, tandis que le maréchal Soult, passé à Millau le 4 août, s'est dirigé vers le Tarn ; il intervient aussi en faveur d'un réfugié espagnol, Emmanuel Fraguio, ancien président de la Cour d'appel de Soria et Logroño [Logroño], qui souhaite pouvoir se rendre dans le Gers (vues 9-15).

■ Tarn

- **1 Num 124 5/87** - Rapport du marquis de Curières, colonel de gendarmerie. 1815

**Présentation Du Contenu :**

(Albi, 18, 19 et 20 juillet) Colonel de gendarmerie commandant par intérim le Tarn, arrêté par des hommes de son propre escadron trois jours après le baron de Vitrolles [7 avril], puis évadé, a organisé à ses frais les corps royaux de plusieurs départements avant Waterloo, a fait arborer aussitôt après le drapeau blanc sur plus de quarante clochers du Tarn et de l'Aveyron, a réuni une petite armée " sur le point de Roquecezière [Aveyron] ", d'où il descendit sur Albi qui s'offrit à lui le 14 juillet ; il y a installé de nouvelles autorités en une heure de

temps, repérant toute une série de personnes, suspectes ou même qu'il a fait arrêter, et sur lesquelles il donne des renseignements ; il réclame pour lui la confirmation des pouvoirs reçus [en avril] du baron de Vitrolles, ainsi que ses appointements dus par le comptable de la gendarmerie de l'Aude (cinq pièces : rapport du 18 juillet, vues 1-7 ; rapport au comte de Damas, vues 8-13 ; lettre d'un envoi, vues 14-17 ; rapport au maréchal Pérignon, vues 18-22).

- **1 Num 124 5/88** - Epuration de fonctionnaires et insubordination des volontaires royaux. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Albi, 19 et 20 juillet) Marliane, conseiller de préfecture et préfet par intérim, signale à M. de Rigaud, brigadier des mousquetaires noirs, qu'il a reporté l'installation de M. de Villefranche, nommé conseiller de préfecture alors qu'une ordonnance du roi a déjà rétabli tous les fonctionnaires en place le 20 mars, et il réclame des instructions sur le sort de l'ancien préfet, Sainte-Suzanne, de son secrétaire général Lenoir, et sur celui de son secrétaire, le capitaine Henry, arrêtés et transférés à Rodez pour leur sécurité, mais qui pourraient être élargis depuis que la reddition de Toulouse permet d'appliquer la clémence du roi (vues 1-4).

- (Albi, [20 ?]-22 juillet) Le vicomte de Boisset, chargé le 9 mars de l'organisation des volontaires royaux [pour résister au retour de Bonaparte], fait la minutieuse description de leur insubordination, et suggère la constitution d'une garde départementale, tirée de la garde nationale dont il se hâte d'organiser l'épuration, tant il craint que le nouveau ministère ne l'interrompe, alors que des militaires déserteurs couvrent les campagnes et pourraient être ralliés par des factieux (vues 5-9).

- **1 Num 124 5/89** - Face aux restes de l'Armée, une levée en masse et des volontaires. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Toulouse, 24 juillet) Pelissier, commandant les deux départements du Tarn et de l'Aveyron, signale qu'ayant procédé à la " levée en masse " des habitants des montagnes de Brassac et de Lacaune, il a ainsi découragé les troupes d'élite du 79e régiment, parti de Narbonne pour marcher sur Castres, et dont les effectifs ont fondu en cours de route, tellement ils fournirent de déserteurs, venus s'ajouter à tous ceux qui traversent le Tarn en provenance surtout de Toulouse, et auxquels on distribue des feuilles de route pour qu'ils regagnent leurs foyers (vues 1-2).

- (Castres, 27 juillet) Rapport sur la constitution des volontaires royaux par le chef de légion Justin de Bonny, commandant l'arrondissement de Castres et attendant la confirmation qu'il va commander [la gendarmerie de] tout le Tarn (vues 3-5).

- (Albi, 30 juillet et 1er août) Le maréchal de camp commandant les départements du Tarn et de l'Aveyron, [d'Hargevillier ? ], arrivé à Albi le 19 juillet, attend des instructions sur la levée de volontaires royaux ou de gardes

nationales, sachant que le ministre des finances a interdit qu'on les solde, et il voudrait disposer de pouvoirs suffisants pour arrêter des suspects sans que ces derniers ne puissent s'y opposer en recourant à l'autorité judiciaire (vues 6-9).

- 10e division militaire confiée au gouvernement du maréchal Pérignon à Toulouse

### **Présentation Du Contenu :**

(Aude, Pyrénées Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne. Le Gers et les Hautes-Pyrénées, qui font partie de la 10e Division, sont de fait sous l'influence du comte de Damas-Crux, soit de la 11e Division)

#### ▪ Organisation de l'armée

- **1 Num 124 5/90** - (Toulouse, 25 juill. -8 août) Rapports quotidiens adressés à S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, sur la situation de chaque département de la 10e division et sur les dispositions prises - signés parfois du maréchal, sinon de son chef d'état-major, le maréchal de camp Barbot (treize pièces). 1815
- **1 Num 124 5/91** - Correspondance du chevalier Léopold de Rigaud, délégué du duc d'Angoulême dans les départements des 9e, 10e et 11e divisions militaires. 1815

#### **Présentation Du Contenu :**

- ([Toulouse], 20 juillet) Suspectant les agissements du général Decaen, il l'a fait arrêter à Montauban, le 19 juillet, et regrette qu'il ait été relâché par le maréchal Pérignon, lequel manque du caractère approprié aux circonstances, et vient de nommer à la tête du département de Haute-Garonne le général Ramel ; lui-même ne veut pas coopérer avec Ramel, compromis dans la Révolution, et il fournit deux pièces jointes le concernant (vues 1-5).

- (Toulouse, 20 juillet) Deux pièces jointes concernant Ramel ; arrêté du chevalier de Rigaud renvoyant dans leurs foyers tous les militaires en surnombre, mesure dont l'exécution est confiée au maréchal Pérignon (vues 6-7).

- (Toulouse, 20 juillet) Le chevalier recommande de nommer colonel le comte de Raymond, ancien de l'armée de Condé, à la tête d'un régiment de cavalerie qu'on dénommerait Hussards de Marie-Thérèse, et que l'on formerait avec les chevaux du 15e chasseurs dont les hommes ont déserté (vues 8-9).

- **1 Num 124 5/92** - Organisation militaire. 1815

#### **Présentation Du Contenu :**

- (Toulouse, 27 juillet) J. Borie de Vintimille, colonel de cavalerie légère au service du roi depuis vingt-cinq ans, a participé à la défense de Béziers durant son blocus, en levant deux compagnies de cavalerie sous le nom de chasseurs d'Angoulême, confiées aux capitaines Dulac et Louis d'Alphonse ; souhaitant récompenser aussi les autres officiers qui présentent l'avantage d'être du pays, il leur a promis de l'avancement et d'enrôler jusqu'à 250 hommes (vues 1-2).

- (Toulouse, 27 et 30 juillet) Le maréchal de camp Rougé, chargé par le Prince d'organiser les volontaires royaux dans la 10e Division, ne croit pas à l'afflux de volontaires et suggère de relancer la conscription pour composer des régiments par département, ce qui facilite l'unité d'hommes parlant le même langage, et il suggère de reprendre l'ancienne répartition en bataillons, compagnies et grades (vues 3-6).

- (Toulouse, 5 et 8 août) Barbot, chef d'état-major du gouvernement de la 10e Division militaire, rend compte de la nomination du général Rougé au commandement de Tarn-et-Garonne en remplacement de M. de Thermes, et de celle du comte de Caldaguès comme commandant la 10e Division militaire (3 pièces) (vues 7-9).

■ Aude

- **1 Num 124 5/93** - Ralliements progressifs, régiment des chasseurs d'Angoulême. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Narbonne, [vers le 15 juillet]) D'Auderic, sous-préfet de Narbonne nommé par le roi sous la première Restauration, signale qu'il a repris de lui-même ses fonctions depuis deux jours dans sa ville en état de siège, et qu'il espère y être maintenu (vues 1-2).

- (Carcassonne, [16 ou 17 juillet]) Rapport du marquis de Sabran, griffonné à la hâte pour être confié à M. de Genestous qui est de passage, et signalant que l'on arbore la cocarde blanche presque partout mais qu'il temporise avec celui qu'il appelle le général " Tricolore ", à défaut d'en connaître le nom, lequel accepte tout de même que d'Auderic, sous-préfet rétabli, organise des patrouilles de garde bourgeoise pour prévenir pillage et attaque des fédérés (vues 3-4).

- (Carcassonne, 20 juillet) Deux lettres du baron Pouget, général commandant le département de l'Aude, signalant au maréchal Pérignon que le drapeau blanc a été arboré solennellement dans tout le département le 18 juillet, mais que les troupes y sont trop nombreuses, que le Trésor lui refuse de les solder et que, si on ne les licencie pas promptement, les désertions qui se multiplient favoriseront la dispersion des armes (vues 5-8).

- (Narbonne et Carcassonne, 24 et 26 juillet) Protestation de fidélité de 85 officiers, sous-officiers et soldats du 10e régiment d'infanterie, ex Colonel Général, et demande d'indulgence pour la conduite du 69e, formulée par Verdun, son ancien colonel rétabli récemment (vues 9-12).

- (Carcassonne, 26 juillet) Protestation du baron Pouget, général destitué justifiant sa conduite durant les Cent Jours (vues 13-14).

- (Carcassonne, 31 juillet et 2 août) Courriers du préfet de l'Aude et du marquis de Castelbajac, colonel du régiment des chasseurs d'Angoulême, concernant la formation de ce dernier, en particulier le détail des uniformes (vues 15-19).

- **1 Num 124 5/94** - Correspondance du vicomte de Champagny, commissaire extraordinaire pour l'Aude, expédiée de Carcassonne. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (26 juillet) État des différentes nominations auxquelles il a procédé (vues 1-3).
- (29 juillet) Pensant être compris dans la mesure générale de révocation des commissaires extraordinaires, il demande à rejoindre le duc d'Angoulême (vue 4).
- (4 août) Il plaide pour l'emploi du capitaine de chasseurs à cheval Grivaux, bien conscient qu'on ne sait que faire des militaires (vue 5).
- (7 août) Il se plaint qu'on le maintienne à Carcassonne sans toutefois confirmer les nominations qu'il a faites, ni même le sort du 10e régiment dont les soldats, las d'attendre, disparaissent (vues 6-7).
- (8 août) Même sujet et transmission de l'offre d'un lieutenant-colonel du régiment de Bourbon Cavalerie espagnol, Castillo, qui propose d'utiliser une créance qu'il a sur l'État pour équiper cent officiers et leurs chevaux au service du duc d'Angoulême (vues 8-9).
- (10 août) Il se plaint du passage de deux régiments de l'armée de la Loire qu'on l'oblige à supporter, alors qu'ils risquent de réveiller le mauvais esprit d'un parti qui ne désespère pas ; il a reçu les miquelets de Pujol et les emploie à panser les chevaux des chasseurs d'Angoulême, avant de les faire conduire en Espagne (vues 10-11).

- Pyrénées Orientales

- Retournement des autorités et leur remplacement

- **1 Num 124 5/95** - Perpignan, 15 juillet 1815

**Présentation Du Contenu :**

Ralliement secret du comte de Roujoux et de Renouard, préfet des Pyrénées Orientales et lieutenant extraordinaire de police, constatant qu'ils ne reçoivent plus d'ordres de Paris, et souhaitant que le Prince leur en donne, ce qui leur permettrait de sonder les généraux [sans que ce soit de leur initiative].

- Correspondance du baron Robert, commandant les Pyrénées Orientales

- **1 Num 124 5/96** - Perpignan, 19-29 juillet 1815 ; Gérone, 25 juillet 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (19 juillet) Il signale que l'ordre du jour de l'Armée en date du 17 provoque des désertions en masse de militaires craignant d'être désarmés à l'arrivée des Espagnols à Perpignan, et voulant rejoindre l'armée de la Loire (lettre au baron L'Huillier, commandant la 10e Division militaire) (vues 1-2).



- (21 et 29 juillet) Il signale au vicomte d'Escars, aide de camp du duc d'Angoulême, que s'il n'a pas répondu à sa dépêche du 2 juillet, son armée a désormais fait son acte de soumission en exécution de l'ordre du jour et de la proclamation [du 17], et il rappelle au Prince une semaine plus tard que c'était là son acte de fidélité (vues 3-6).

- (Perpignan, 26 juillet, Gérone, 25 juillet) Il transmet une dépêche du général en chef espagnol Xavier de Castanos, en précisant qu'il lui a fait valoir l'entier ralliement des Pyrénées Orientales pour éviter l'entrée de ses troupes en France (vues 7-10).

- La remise du capitaine Pujol (Boukika) aux Espagnols

- **1 Num 124 5/97** - Perpignan, 2 août 1815.

**Présentation Du Contenu :**

Le comte de Pelissier, commandant les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, a remis aux Espagnols le capitaine Pujol, dit Boukika, frappé d'un ordre de déportation, et il signale par ailleurs que la population continue de craindre une invasion des troupes espagnoles, alors que les rapports qu'il entretient avec leur commandement militent pour le contraire.

- Place et citadelle de Mont-Louis (Pyrénées-Orientales)

- **1 Num 124 5/98** - Dangerosité de la citadelle. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Mont-Louis, 20 juillet) Lettre du [mairie de Mont-Louis], Aldebert, au nouveau préfet, l'invitant à ne pas passer par sa commune qui a failli subir des représailles lorsqu'il y a publié les adieux du précédent préfet, Roujoux, et l'ordre du jour du général Decaen (vues 1-2).

- (Bourg-Madame, 21 juillet) Lettre du comte L. du Hamel, nouveau préfet des Pyrénées Orientales, retenu à la frontière, à Bourg-Madame, en raison de l'hostilité de la place de Mont-Louis, et déterminé à rejoindre le chef-lieu quitte à passer par la montagne, mais réclamant une pièce attestant de ses pouvoirs pour les faire valoir à son arrivée (vues 3-4).

- **1 Num 124 5/99** - Approvisionnement de la citadelle. 1815

**Présentation Du Contenu :**

Bulletins des approvisionnements de siège, 8 et 15 juillet (vues 1-2) ; état statistique des 14 et 15 juillet (vues 3-4) ; état nominatif des déserteurs du 1er bataillon de l'Ariège, 13 et 15 juillet (vues 5-8) ; état des réquisitions dans les communes avoisinantes, s.d. (vues 9-10).

- **1 Num 124 5/100** - Blocus exercé par la citadelle de Mont-Louis. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- Billet (concerne peut-être Ax) (vue 1).

- Billet expédié des environs de la citadelle, annonçant l'arrivée d'un bataillon du Gard et la désertion de celui de l'Ariège (s. d.) (vues 2-3).

- (Angoustrine, 7 juillet) Lettre circulaire du maire à ses collègues d'Ur, d'Enveitg et de la vallée de Carol, les convoquant au nom du commandant qui menace de leur affecter 600 hommes de plus (vue 4).

- **1 Num 124 5/101** - Investissement de la citadelle de Mont-Louis par le baron de Damas. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Puigcerdà, 6 juillet) Instruction du baron de Damas aux maires des communes [de la Cerdagne française] qui auraient déjà arboré le drapeau blanc, sur les moyens de défense à envisager en cas de troubles fomentés par des militaires venant de Mont-Louis où ils auraient refusé le drapeau blanc qu'on doit être en train d'y arborer (vues 1-2).

- (Puigcerdà, 7 juillet) Ordres du baron de Damas destituant le général Saint-Paul, qui s'est refusé à livrer Mont-Louis le 5 puis le 7 juillet, et confiant provisoirement son commandement au premier officier qui voudra reconnaître le roi, tandis que l'essentiel de la troupe, des officiers et des gardes nationales seront immédiatement licenciés (2 pièces) (vues 3-5).

- (Mont-Louis, 11 juillet) Lettre [interceptée] du général Saint-Paul, commandant supérieur de Mont-Louis, au général Decaen, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales, rendant compte des mesures précédentes et confirmant qu'il conservera la place à la Nation avec l'aide de ses troupes, auxquelles, "à la réception de ces papafards", il a fait prêter " serment de fidélité à la cause nationale " (vues 6-7).

- (Formiguères, 19 juillet) Lettre secrète de Joseph Sans Cadit [Sancandi ?] au baron de Damas, lui signalant que Toulouse se maintient dans le despotisme, qu'il y a encore du danger à passer en Ariège où le général Lafitte ne paraît pas sincère, mais qu'à Mont-Louis son stratagème a commencé à provoquer tellement de désertions que la place pourrait se rendre lundi [24 juillet] ; il joint copie du rapport statistique rendu au général Lafitte pour les 16-18 juillet par le général Saint-Paul, pièce dont il a pu prendre copie grâce à la complicité du maire de Querigut, chargé de la direction des estafettes (vues 8-11).

- **1 Num 124 5/102** - Correspondance du général Saint-Paul (ou "de" Saint-Paul lorsqu'il s'adresse au Prince), commandant supérieur de Mont-Louis. 1815

**Présentation Du Contenu :**

(Mont-Louis, 18, 20 et 26 juillet) Il proteste de sa fidélité au roi mais remet le moment de proclamer l'autorité du roi en raison de l'hostilité de ses troupes, regrettant même de ne pouvoir ouvrir la route au nouveau préfet, avant d'annoncer qu'il a pu rallier sa garnison.

- **1 Num 124 5/103** - Lettres du chevalier Du Vivier, nommé commandant de Mont-Louis pour le roi. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Puigcerdà, 21 juillet) Il ne dispose d'aucune troupe face à 300 enrégés qui résistent, alors qu'on y rejette les proclamations du général Decaen, de l'ex-préfet Roujoux, et que le drapeau blanc flotte déjà à Perpignan (vues 1-2).

- (Bourg-Madame puis Mont-Louis, 27-30 juillet) il annonce que, (enfin) entouré d'une forte troupe, il quitte Bourg-Madame pour s'imposer dans la place qui lui revient et qui arbore timidement le drapeau blanc depuis la veille, mais qu'il veut se hâter de tenir alors que 4.000 Espagnols à Puigcerdà s'apprêtent à passer en France ; la garnison ne montra en fait aucune résistance et se prêta à une forte épuration, traduite par la distribution de feuilles de route et d'indemnités de route, tandis que, les officiers les plus suspects étant déjà partis, seul Saint-Paul peut être traduit devant un tribunal à Foix, ce qu'il prend comme une injustice (vues 3-11).

▪ Ariège

- **1 Num 124 5/104** - Résistance des troupes. 1815

**Présentation Du Contenu :**

(Aux Cabannes, 18 juillet) Rapport circonstancié de Lipkens sur les difficultés du général Lafitte, commandant l'Ariège, qui ne put entraîner sa troupe à la soumission, et fut même obligé par elle de la conduire en direction de Toulouse, ce qu'il a entrepris pour éviter les excès de ces 250 hommes équipés de 50 chevaux et de deux canons, et pour tenter, une fois arrivé à Toulouse, de convaincre le général Decaen de se soumettre à son tour ; lui-même doit être considéré comme un émissaire du général (c'est à ce titre qu'il a rencontré le Prince à Puigcerdà le 15 juillet), et il se met sous sa protection, car il a appris qu'on allait l'arrêter.

- **1 Num 124 5/105** - Extraits des archives du comte Raymond de Caldaguès, commandant civil et militaire de l'Ariège, de l'arrondissement de Prades (Pyrénées-Orientales) et de l'Aude. 1815

**Présentation Du Contenu :**

Registre des ordres et des lettres envoyées du 17 au 20 juillet (vues 1-4) ; sommaire des mesures prises du 17 au 23 juillet (vue 5) ; détail heure par heure de l'activité de la place d'Ax du 17 au 22 juillet (vues 6-7) ; enregistrement de ses ordres du jour du 17 au 20 juillet, en particulier la nomination comme préfet de l'Ariège de Jean-Pierre-Esprit Formier de Savignac, la destitution de fonctionnaires, la nomination du chef de bataillon François d'Orgets à la tête des douanes, l'ordre donné au général Lafitte [son prédécesseur] de se rendre à Toulouse et de se présenter à la surveillance du maréchal Pérignon (19 juillet), celui de faire arrêter Lipkins [Lipkens], inspecteur du cadastre (19 juillet), l'organisation militaire pour l'arrivée du Prince à Ax (20 juillet) (vues 8-12) ; enregistrement de sa correspondance avec Roquemaurel et M. de Marsols, chef

d'un rassemblement royaliste (18-21 juillet) (vues 13-14).

• **1 Num 124 5/106 - Embarras des commandants militaires ralliés. 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (Pamiers, 19 juillet) Bourge, commandant la garde nationale de Pamiers depuis trois ans, proteste de la fidélité de sa ville, ralliée au roi, et mise en état de défense le 17 juillet à l'approche d'une troupe de ligne aux ordres du général Lafitte, commandant le département de l'Ariège, laquelle s'est finalement divisée lorsque son chef arbora la cocarde blanche, les séditeux partant vers Toulouse aux cris de Vive l'Empereur (vues 1-2).

- (Tarascon puis Foix, 17 et 18 juillet) Le colonel de Roquemaurel (rallié) se propose d'abord d'user une dernière fois de persuasion sur le général Lafitte, qu'il sait cependant l'otage de sa troupe, avant de l'attaquer par surprise ; celle-ci s'avère cependant plus nombreuse que prévu, elle terrorise Tarascon et menace Mazères et Foix, mais changeant continuellement de route et de camp, elle finit par sortir du département sans qu'il l'ait rencontrée (vues 3-7).

- ([Pamiers, 18 juillet]) Explications du général Lafitte au Prince, qui a voulu exécuter l'ordre du jour de l'Armée du 17 juillet en faisant porter la cocarde blanche, mais n'a pu que renvoyer sa cavalerie se soumettre, l'infanterie l'ayant menacé et s'étant mise en route pour Toulouse, lui-même étant malade, resté à Pamiers, et peu désireux de se présenter à Foix où se trouveraient des troupes espagnoles (vues 8-9).

- ([vers le 20 juillet]) Rapport du préfet Savignac sur ses premières mesures (vues 10-11).

• **1 Num 124 5/107 - Correspondance du comte de Caldaguès. 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (Foix, 18 juillet) Il n'a pas réussi à rattraper la troupe du général Lafitte, mais celui-ci en a détaché 80 chasseurs et lanciers à cheval pour les mettre à sa disposition, tandis que tout le département est acquis et qu'on apprend que le général Decaen s'est soumis, et que le drapeau blanc flotte sur Toulouse (vues 1-2).

- (Foix, 18 juillet) Il se félicite des services du colonel de Roquemaurel, qu'il a pris comme second pour organiser les volontaires royaux, et va se rendre à Ax pour y accueillir le Prince auquel les 80 chasseurs et lanciers envoyés par Lafitte serviront d'escorte (vues 3-4).

- (Foix, 23 juillet) Il écrit au baron de Damas désormais à Toulouse pour lui dire qu'il a su par M. de Gripert que Lentilhac a opéré son mouvement le 21 et fait arborer le drapeau blanc, et il recommande le porteur de la lettre, M. du Chailas, pour remplacer M. de La Barthe à l'état-major, au cas où son mariage le retiendrait à Toulouse (vues 5-6).

- (Foix, 24 juillet) Il réclame diverses nominations et décorations (vues 7-9).

- (Foix, 26 juillet) Envoi de la situation des corps stationnés dans l'Ariège, et d'un rapport détaillé et motivé relatif aux mutations de fonctionnaires (vues 10-14).

■ Tarn-et-Garonne

• **1 Num 124 5/108** - Autorités civiles. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Montauban, 19 juillet) Le conseiller de préfecture Château, qui fait office de préfet de Tarn-et-Garonne, rappelle que l'autorité du roi y est rétablie depuis le 13 juillet, alors qu'elle ne l'est toujours pas à ce jour à Agen, et il signale qu'il est urgent de contenir les nombreux déserteurs venant de la garnison de Toulouse en organisant promptement les volontaires royaux, ce qu'un arrêté du Conseil général du département accordant le financement nécessaire favorise, mais qu'une décision du ministre des finances interdit (vues 1-2).

- (Paris, 11 juillet) Défense faite par le baron Louis, ministre des finances, de procéder à des dépenses militaires (copie) (vues 3-4).

- (Montauban, 18 juillet) Délibération contraire du Conseil général, approuvée par le maréchal Pérignon (copie) (vues 5-6).

- ([19 juillet]) Lettre non signée pouvant être du secrétaire du chevalier de Rigaud, menaçant le receveur général de Tarn-et-Garonne, ancien révolutionnaire, s'il persiste à empêcher l'équipement des corps de volontaires royaux (s. l.) (vues 7-8).

• **1 Num 124 5/109** - Nouvelles autorités militaires sourcilleuses. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Montauban, 23 juillet) Barrié [ ? ] [commandant le Tarn-et-Garonne], signale qu'il ne fournira pas de fourrage aux trente cavaliers venus du Lot-et-Garonne, commandés par M. Auguste de Rissan et assimilés par le chevalier de Rigaud à la garde du roi, mais qu'il le réserve à la cavalerie en cours de formation dans son département (vues 1-2).

- (S. d., Montauban) Les membres du comité royal d'insurrection de la ville de Montauban s'attribuent le mérite du ralliement précoce des autorités civile et militaire du département, en raison de leur forte pression sur elles et de la prise de l'arsenal, qui intimida le général Decaen ; organisés en compagnies d'infanterie et de cavalerie, ils ne font pas partie de la garde nationale, suspectant même celle de Montauban qu'ils recommandent de désarmer, et ils demandent leur reconnaissance et une solde pour leur cavalerie (ar 72, timbre sec " Légion royale de Montauban, 1796 ") (vues 3-4).

■ Haute-Garonne

• **1 Num 124 5/110** - Épuration, 21-27 juillet. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Toulouse, 21 juillet) Le chevalier de Rigaud annonce qu'il reste des rassemblements nocturnes et qu'il va établir le lendemain une commission militaire avec le maréchal Pérignon, lequel montre désormais plus de fermeté (" j'espère avoir le bonheur de lui électriser un peu de la vivacité de mon caractère pour son service ") (vues 1-2).

- (Toulouse, 27 juillet) L'inspecteur général de la gendarmerie Seignan de Sère dénonce les partisans de Bonaparte qui, dans la nuit du 3 au 4 avril, [ont empêché Vitrolles et Pérignon de proclamer un gouvernement royaliste à Toulouse], soit le colonel Vaudré, commandant l'arsenal, et le chef de bataillon d'artillerie Gorse, et tout le 3e régiment d'artillerie sauf le chef de bataillon Decuré (vues 3-4).

- (Toulouse, 27 juillet) Rapport du capitaine de gendarmerie Poulle, signalant qu'il n'y a pas de rassemblement séditionnel à Gagnac-sur-Garonne ni à Fenouillet (3 pièces) (vues 5-8).

- (Toulouse, 27 juillet) Barthouil, secrétaire à l'état-major général du marquis d'Aultanne, et devenu aubergiste pour subsister, dénonce l'état d'esprit des militaires qui n'ont cessé de chanter des chants bonapartistes chez lui du 14 avril au 23 juillet (vues 9-10).

• **1 Num 124 5/111 - Épuration, 27 juillet-11 août. 1815**

**Présentation Du Contenu :**

- (Toulouse, 27 juill.) Le chevalier de Port ( ? ) de Guy, commandant des compagnies secrètes qu'il a organisées avec les capitaines Descoubas, P. S. et le chevalier Ducluzel également signataires, réclame avec eux d'être intégré dans la garde nationale, ayant une vocation militaire de " défenseurs sédentaires " depuis qu'ils sont pères de famille (vues 1-2).

- (Toulouse, 7 et 11 août) Rapport du commissaire général de police de Miégeville pour les 7e, 8e, 9e, 10e et 11e divisions militaires, portant essentiellement sur Toulouse, l'arrestation du chef des fédérés Boyer Fonfrède, la destruction au Capitole du buste en bronze de Napoléon, qui a été retiré de la rivière, la menace que continuent de faire peser les troupes débandées de l'Armée de la Loire, enfin la recherche du général Clauzel qui a échappé à la police (vues 3-5).

○ 11e division

**Présentation Du Contenu :**

Elle fait partie du gouvernement confié par Bonaparte au général Clauzel, et par le duc d'Angoulême au comte Etienne de Damas, dit Damas-Crux (Basses-Pyrénées, Landes, Gironde, départements auxquels s'ajoutent les Hautes-Pyrénées et le Gers, qui relèvent ordinairement de la 10e Division).

- Avant l'entrée des troupes de France, le 20 juillet

- **1 Num 124 5/112** - Lettres du comte F. de Bertier. 1815

**Présentation Du Contenu :**

(Irun, 2 et 10 juillet) Il transmet les journaux des ordres et des opérations du comte de Damas-Crux, lequel a remis des pouvoirs de commissaire extraordinaire du roi au comte Alexandre de Saluces pour la Gironde, à MM. de Carrères pour les Landes et d'Antin pour les Basses-Pyrénées, au comte François de Villeneuve pour le Gers ; l'abbé Eliagaray travaille le Pays Basque, tandis qu'on tente de convaincre les généraux Thouvenot et Harispe de se soumettre, et qu'on suscite la désertion de leurs troupes en diffusant des proclamations imprimées ; F. de Bertier signale aussi que son frère a débarqué dans la Vendée et, dans la lettre suivante, il se plaint que le ministère espagnol ne fait rien pour favoriser l'organisation de la Légion Marie-Thérèse, qu'ils n'ont donc toujours pas pu pénétrer en France alors que la Vendée remporte des victoires, que le roi est peut-être même déjà à Paris, et qu'un officier a suscité prématurément un soulèvement partiel au Pays-Basque, sans soutien raisonnable (deux pièces).

- Dispositions du général Clauzel, gouverneur militaire

- **1 Num 124 5/113** - Bordeaux, 19-25 juillet 1815.

**Présentation Du Contenu :**

- (19 juillet) Le comte Alexandre de Saluces, commissaire nommé pour le roi en Gironde par le comte de Damas, signale que le général Clauzel vient de faire signer aux officiers leur soumission au roi, mais qu'il ne remettrait ses pouvoirs qu'à un officier directement nommé par le roi ou le Prince, et qu'il a ordonné de faire arborer le drapeau blanc dans tout son commandement samedi prochain 22 juillet, et d'y faire reconnaître alors l'autorité du roi (vues 1-2).

- (23 juillet) Rapport du général Clauzel au duc d'Angoulême, rappelant qu'il commande le corps d'observation des Pyrénées occidentales, créé par le gouvernement provisoire le 5 juillet dernier, et qu'il est placé sous les ordres du maréchal prince d'Eckmuhl [Davout], dont il n'a plus eu de nouvelles, ses courriers étant interceptés, jusqu'au 19 juillet, où il a exécuté l'ordre de faire adhérer les officiers généraux et supérieurs à l'adresse faite à Sa Majesté au nom de l'Armée française ; la troupe étant indisposée contre le drapeau blanc, il a retardé au 22 juillet le moment d'en arborer la couleur, craignant d'accélérer la désertion qui cause la perte de l'armée, au moment même où les puissances étrangères manifestent des prétentions exagérées (vues 3-4).

- (24 juillet) Le duc de Guiche, arrivé le matin même à Bordeaux [avec des pouvoirs du duc d'Angoulême], signale que le général Clauzel veut bien lui remettre le commandement de ses deux divisions militaires, mais pas sa charge supérieure de gouverneur, qu'il réserve à qui que ce soit muni d'un ordre du Prince même, ce dont le duc de Guiche souhaite bénéficier au plus vite pour remplacer Clauzel et obtenir ainsi la disposition du fort de Blaye et du Château-Trompette, lequel terrorise la ville de Bordeaux (vues 5-6).

- (25 juillet) Mot du général Clauzel signifiant sa position au duc de Guiche (vue

7).

▪ Entrée de l'armée royale en France (Basses-Pyrénées) et prise de pouvoir à Bordeaux

- **1 Num 124 5/114** - Situation de Bayonne, 20-22 juillet. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Irun, 20 juillet) Rapport du comte de Damas-Crux signalant que d'Antin et de Carrère ont déjà rétabli l'autorité du roi à Pau et à Mont-de-Marsan, tandis que lui-même n'a toujours pas passé la frontière, n'arrivant pas à obtenir de réponse du général Thouvenot qui tient Bayonne, et ne sachant s'il faut se fier à une promesse de reddition de son supérieur, le général Clauzel, gouverneur de la Division militaire, sur ordre du maréchal Davout, ou au contraire s'il faut attaquer avec l'aide des troupes espagnoles du comte del Abisval, ce qui aurait l'inconvénient de faire pénétrer des étrangers en France ; sans nouvelles ni de Paris ni du Prince, il redoute une amnistie qui lui ferait porter le même uniforme que ses adversaires ; il n'a par ailleurs aucune estime pour le général Donadieu, arrive [de Paris] avec des pouvoirs de commissaire extraordinaire du roi dans le Midi et un million de livres sterling, mais qui s'agite et qui intrigue (vues 1-4).

- (Bayonne, 22 juillet) Lettre du général Thouvenot, commandant Bayonne, au comte de Damas, signalant que si ses troupes ont en grande partie déserté, il demeure beaucoup d'officiers qu'il faut ménager et rassurer sur leur sort ; il a fait arborer ce jour le pavillon blanc à Saint-Jean-Pied-de-Port, Navarrenx et Dax, mais il repousse encore le moment du Te Deum à Bayonne [au cours duquel ils doivent se retrouver avec Damas], lequel manifesterait l'union des partis, pour autant que les hommes de Damas ne fassent pas de provocation et ne comportent pas trop de troupes basques (copie) (vues 5-6).

- **1 Num 124 5/115** - Un envoyé de la duchesse d'Angoulême. 1815

**Présentation Du Contenu :**

(Irun, 16 juillet) Rapport d'H. de Lacauve, chef de l'état-major du général Donnadieu, sur la mission concernant Bordeaux donnée à ce dernier par Madame : parti en mer de Gand le 4 juin pour Londres, puis à nouveau le 26 sur des navires anglais, il envoya son aide de camp, M. de Saint-Marcellin, au-devant du général Clauzel, qui le retint prisonnier ; le baron de Montalembert et le colonel comte de Lastour cherchent depuis à débarquer les munitions dont ils disposent pour 5 à 6.000 hommes mais, devant l'afflux des troupes à Bordeaux, le général a craint de compromettre les royalistes qui se rallieraient et, s'étant rendu à Irun, il y a rencontré le comte de Damas le 14 juillet, très opposé à cette opération trop risquée, puis il voulut gagner Madrid et finalement vient de passer en France sous un déguisement, pour tenter de retourner les généraux français qui commandent la frontière.

- **1 Num 124 5/116** - Long rapport du comte de Damas-Cruz sur son passage en France. 1815

**Présentation Du Contenu :**



(Bayonne, 25 et 26 juillet) Entré en France le 20 juillet sans aucun Espagnol mais avec son "seul dépôt" ; accueilli avec enthousiasme à Urrugne, rejoint par 1.500 Basques armés et commandés par le baron de Garrau à Saint-Jean-de-Luz, il fit une entrée triomphale à Bayonne le 23, ayant pourtant tenu à se faire accompagner de nombreux Basques malgré les recommandations contraires du général Thouvenot ; il est crédité du mérite d'avoir laissé les Espagnols du comte del Abisval en Espagne ; de concert avec l'évêque, son arrivée a été retardée ce dimanche [23] jusqu'à 4 heures, de façon à pouvoir assister aussitôt à un Te Deum, et à y retrouver le général Thouvenot et ses adjoints, avec lesquels il a ensuite dîné ; l'occupation de la citadelle ne s'est faite, et non sans mal, que lorsque l'on put convaincre qu'elle n'était pas donnée aux Espagnols, car la ville abrite 600 officiers ombrageux, alors qu'on ne compte plus guère que 120 soldats ; il était temps de lever l'état de siège de la ville, faute d'hommes pour l'assurer, car " on ne retient pas les Basques comme on veut " au moment des moissons ; à Bordeaux, le comte Alexandre de Saluces, auquel Damas-Crux avait donné le commandement supérieur jusqu'à son arrivée, a su convaincre le général Clauzel d'arborer le drapeau blanc et d'éviter des violences, aussi regrette-t-il que le Prince ait dépêché le duc de Guiche pour l'y remplacer ; on pourrait remercier le comte del Abisval de ne pas être entré en France vivre à nos dépens, comme les autres troupes étrangères, en acceptant que son frère, colonel du régiment Impérial Alexandre qu'il a formé en Russie, puisse le passer au service du roi comme il le désire, ou à défaut commander un régiment français ; le lendemain 26, Damas-Crux poursuit sa lettre en demandant au prince une confirmation expresse de ses pouvoirs, alors que les ministres ont confié le gouvernement de la 11e Division à M. de Coetlosquet ; il proteste de sa fidélité et de son patriotisme, alors que le roi, " dans les mains des infidèles, n'est plus qu'un fantôme de royauté " et que " c'est M. de Talleyrand qui est roi de France " ; il ne marchera sur Bordeaux que le 28, après avoir stabilisé la situation militaire de Bayonne et s'être assuré d'une forte escorte pour en imposer au gouverneur Clauzel ; il craint " les commissaires [du roi] en tout genre qui pleuvent de tous les côtés, et il réclame la présence du Prince, le conjurant " de tomber des nues à Bordeaux, d'arriver s'il le faut à franc étrier sur un bidet de poste, et d'étonner par l'audace de [sa] conduite. " .

- **1 Num 124 5/117 -** Soumission de Bayonne. 1815

**Présentation Du Contenu :**

(Bayonne, 4 août) Rapport du comte de Chauvigny de Blol, chef d'état-major de la 11e Division militaire, sur la soumission de Bayonne, qu'il est allé négocier au nom du comte de Damas-Crux, et sur celle de la citadelle qui fut très difficile.

- **1 Num 124 5/118 -** Rapport du comte de Damas-Crux sur son installation à Bordeaux. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Bayonne [sic, pour Bordeaux], 2 août) Il est arrivé lundi [1er août] : n'obtenant pas d'argent des receveurs et payeurs aux ordres du ministère, il a dû lancer de lui-même un emprunt, encouragé par les disponibilités fiscales du pays qui ne règle pas ses impôts aux agents nommés par le pouvoir précédent ; il a besoin en effet de solder les troupes avant de les licencier, ce qui est urgent ; il

renseigne sur l'état d'esprit des généraux et fonctionnaires encore en place, y compris le nouveau préfet, M. de Tournon, déjà nommé par le ministère, et il se demande si M. de Vioménil, qu'on annonce avoir été nommé commandant de la 11e Division par le ministère, se remettra à ses ordres, lui qui en est le gouverneur nommé par le Prince, (non signé) (vues 1-2).

- 4 pièces jointes : un tableau des magistrats démissionnaires sous l'usurpateur (vue 3) ; un arrêté pris le 1er août par le comte de Damas, ouvrant un emprunt de 300.000 F (vues 4-5) ; un extrait du livre des ordres du jour de M. le comte de Damas-Crux, du 28 juillet au 31 août, décrétant en particulier la dissolution de l'armée d'observation des Pyrénées occidentales (1er août) (vue 6) ; un extrait du journal des opérations de M. le comte de Damas-Crux, du 28 juillet au 1er août, signalant en particulier le maintien, le 28 juillet, du général Thouvenot comme commandant supérieur de Bayonne, mais non plus aux ordres du général Clauzel, gouverneur de la 11e Division, mais à ceux du général de Damas-Crux, et le 1er août que le fort de Blaye a tiré un coup de canon sur un bâtiment anglais, le forçant à sortir de la rivière de Bordeaux (vues 7-8).

- **1 Num 124 5/119** - Confusion dans l'attribution des pouvoirs à Bordeaux. 1815

#### **Présentation Du Contenu :**

- (Bayonne, 26 juillet) Le comte F. de Bertier confirme l'intérêt d'une visite du Prince à Bordeaux, car le comte de Saluces, arrivé le premier comme commissaire du roi et nommé par le comte de Damas, va devoir laisser ses pouvoirs au duc de Guiche, tandis que M. de Coetlosquet a des pouvoirs des ministres, que le général Donadieu en a du roi, M. de Costons en a de Madame, et que M. de Tournon, installé comme préfet, les tient des ministres (vues 1-2).

- (Bordeaux, 3 août) Le comte de Damas signale le bon accueil fait au duc de Bourbon à Bordeaux, occasion cependant pénible de découvrir en même temps le comte de Vioménil, arrivé avec un titre de commandant de la 11e Division militaire décerné par le ministère, fonction dans laquelle il pourrait remplacer le lieutenant général d'Armagnac, mais tout en étant, ce qu'il ne peut accepter, aux ordres de Damas, installé désormais comme gouverneur militaire et tenant ses pouvoirs du Prince ; l'un et l'autre souhaitent éviter au plus vite ce conflit de légitimité, mais Damas note que si l'on ignorait l'entrée du Prince en France, le 22 juillet, date de la nomination de Vioménil, ce n'était plus le cas cinq jours plus tard lorsqu'il quitta Paris : " il s'établit un système ministériel d'annuler les Princes pour s'emparer de leur autorité " ; deux pièces jointes, copie de la nomination du comte de Vioménil le 22 juillet, et lettre de ce dernier au Prince, le priant de régler sa situation avec le ministère, car " il ne peut [se] dispenser d'obéir ponctuellement à l'ordre du roi... sans [se] rendre extrêmement coupable " (vues 3-7).

- (Bordeaux, 4 août) Lettre du comte de Damas au baron de Damas, espérant que son courrier précédent expédié à Toulouse, aura suivi le Prince à Paris, car sa position est intenable et que le travail ne manque pas : les troupes de ligne sont en voie d'être entièrement licenciées, et il reste à organiser la Légion Marie-Thérèse qui n'est toujours qu'un dépôt (non signé) (vues 8-9).

- Situation de la Gironde

- **1 Num 124 5/120** - Réticence vis-à-vis du cabinet ministériel du roi. 1815

- Présentation Du Contenu :**

(Bordeaux, 2 août) Le comte Maxime de Puysegur, maréchal camp, inspecteur des gardes nationales de la Gironde, invite le Prince à conserver son autorité sur les provinces du Midi, en dépit des intentions du ministère, car les provinces sous l'influence des alliés échappent déjà à ce dernier qui, par ailleurs, " semble vouloir gouverner seul en France, réduisant le rôle du monarque à celui d'une idole qu'on encense " ; il adresse deux notes, également remises au comte de Damas à son arrivée à Bordeaux (voir article suivant).

- **1 Num 124 5/121** - Pièces jointes au rapport précédent. 1815

- Présentation Du Contenu :**

- (Bordeaux, 1er août) Ordre du jour fixant le détail de l'organisation des gardes nationales de la Gironde, complétant un ordre précédent du 22 juillet, et concernant tous les jeunes gens de 18 à 30 ans, quitte à ce que les récalcitrants soient portés sur des " listes de mauvais citoyens " (vues 1-3).

- (1er août) Note détaillée sur la situation du département de la Gironde, l'état d'esprit des fonctionnaires en place, magistrats et corps préfectoral plus ou moins compromis avec Bonaparte, et sur le préfet, M. de Tournon, nommé par le ministère, donc susceptible d'être plus soumis à son influence que dévoué au duc d'Angoulême ; on signale toutefois que l'organisation de la garde nationale de ce jour 1er août n'a pas été publiée, faute de fonds pour l'exécuter, que la gendarmerie est suspecte, que les troupes de ligne doivent être soldées avant d'être licenciées, et progressivement recomposées (vues 4-5).

- Situation des Landes

- **1 Num 124 5/122** - Hostilité du préfet. 1815

- Présentation Du Contenu :**

- (Bordeaux, 19 juillet) Lettre émanant de l'état-major du corps d'observation des Pyrénées occidentales au préfet des Landes, Harel, signalant que des dépêches de l'Armée de la Loire annoncent que tout est fini, ce qui n'empêche pas une grande confusion de régner, et l'on craint que le général Ismert ne soit en train de marcher sur Mont-de-Marsan (non signé) (vue 1).

- (Mont-de-Marsan, 27 juillet) Rapport du général d'Ismert, ancien commandant du département des Landes qui a été déposé par le gouverneur Clauzel : s'étant ouvert au comte de Damas de sa décision de libérer son département, il y retourna dans la nuit du 15 au 16 juillet, fit arrêter le préfet Harel, aussitôt remplacé par M. de Carrère, lequel préféra, le 19 juillet, ne pas résister par la violence à l'avance d'une troupe envoyée par le général Clauzel, mais elle s'est retirée le 21 et l'autorité du roi régnait partout le 22 (vues 2-3).

- **1 Num 124 5/123** - Repli des royaux. 1815

## **Présentation Du Contenu :**

(Toulouse, 22 juillet) Rapport du chef d'escadron de Soulaigre, commandant le 3e escadron des " chasseurs d'Angoulême ", qui stationnait depuis deux mois à Mont-de-Marsan lorsque l'ancien préfet de Carrère, commissaire extraordinaire du roi caché dans le département, se fit connaître à lui ; le 14 juillet, le préfet Harel interceptait un courrier du roi à son ministre à Madrid, et publiait dans son journal son opposition à la proclamation du roi aux Français ; arrivé dans la nuit du 15, le général Ismert venait solliciter le concours de Soulaigre pour faire arrêter Harel et installer M. de Carrère ; l'autorité du roi était donc établie le 16, mais elle fut suspendue dès le 19 par M. de Carrère lui-même, qui ne voulut pas résister aux troupes envoyées contre lui, ce qui explique la présence de Soulaigre à Toulouse où il est replié avec une seule de ses deux compagnies, celle qui est restée fidèle (en double).

### ■ Hautes Pyrénées

#### • **1 Num 124 5/124 - Perspectives d'ouverture de la frontière. 1815**

##### **Présentation Du Contenu :**

- (Vielha, 20 et 22 juillet) M. de Gripert, gouverneur de Vielha [Catalogue espagnole] et de la vallée d'Aran, est allé vérifier à " l'extrême frontière ", le 20 juillet, que le drapeau blanc flottait sur les clochers en vue, ce qui a permis au vicomte de Lentilhac, nommé commandant militaire pour les Hautes-Pyrénées et le Gers, de pénétrer le lendemain en France en compagnie du marquis de Montlezun, de MM. de Pouzargues et Azarn ; lui-même, ruiné par l'émigration, souhaite le commandement d'une place, et une sous-préfecture pour son frère Onufre (vues 1-4).

- (Tarbes, 23-24 juillet) Lettres du baron de Wouillemont, commandant les Hautes-Pyrénées, au vicomte de Lentilhac, lui signifiant qu'il ne lui remettrait pas son commandement sans un ordre de sa hiérarchie, en l'occurrence le général commandant la 10e Division militaire, ou du moins qu'il le préférerait ainsi (vues 5-8).

#### • **1 Num 124 5/125 - Résistance et agitation. 1815**

##### **Présentation Du Contenu :**

- (Tarbes, 23-24 et 27 juillet et 1er août) Rapports du vicomte de Lentilhac, entré seul et sans moyen le 21 juillet à Tarbes, où flottait déjà le drapeau blanc depuis le vendredi [21 juillet], et faisant part d'une grande fermentation ourdie par le sous-préfet de Tarbes, Garat, et du refus du commandant du département comme du préfet [Eusèbe] Dupont de céder leur place sauf à un successeur désigné par leurs propres autorités respectives, ce qui finalement permet d'assurer la transition sans exiger l'envoi de troupes ; il déconseille vivement qu'on rétablisse préfet le comte de Villeneuve, dont l'exaltation ne convient pas à la situation, et il finit par prendre ses fonctions le 27 juillet tandis que celles de préfet sont occupées par intérim, avant de partir le 1er août pour le Gers, où le comte de Luscan, nommé par le comte de Damas-Crux, a déjà bien préparé sa venue (six pièces) (vues 1-11).

- (Tarbes, 26 juillet) Garat, sous-préfet de Tarbes, enjoint l'ex-maire de Saint-Léger, Pestabet, de remettre les archives de sa commune à M. Carré, nouveau maire (vue 12).

- (Bordeaux, 5 août) Le comte F. de Bertier signale que Garat fils, ex sous-préfet de Tarbes, demeure en détention à la citadelle de Bayonne, ville où par ailleurs les autorités militaires maintenues refusent de coopérer (vues 13-14).

■ Gers

● **1 Num 124 5/126** - Troubles et soumission. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Auch, 29 juillet) Le conseiller de préfecture B. Fentety ( ?), préfet par intérim, accuse réception de la nomination du marquis de Villeneuve comme administrateur civil du gouvernement des divisions méridionales confiées au Prince (vue 1).

- (Mirande, après le 21 juillet) Rapport sur les troubles antiroyalistes à Mirande, rédigé en vue d'obtenir des places en faveur de ceux qui en ont été les victimes, ayant été repéré dans leur ferveur monarchique lors du passage du duc d'Angoulême dans cette ville le 24 juillet 1814 : le premier mai et tout au long de ce mois, la foule s'est réunie devant leurs maisons pour les invectiver la nuit, tandis que des enfants en faisaient de même le jour ou bien des militaires de passage ; ces menaces reprirent le 7 juillet, notamment lorsque des rumeurs annonçaient Bonaparte vainqueur, et le 17, lorsque la foule s'opposa à la publication de l'autorité du roi par le sous-préfet, sur ordre du baron de Vitrolles, ce qui dura jusqu'au 21 juillet (vues 2-9).

○ 20e Division militaire

**Présentation Du Contenu :**

(Dordogne, Lot-et-Garonne) Commandement soumis au gouverneur militaire de Bordeaux, conjointement avec celui de la 11e Division.

■ Dordogne

● **1 Num 124 5/127** - (Domme, 30 juillet) Ginès Saintour, maire de Domme, se réclamant d'un pair de France son concitoyen, le comte de Maleville, réclame des armes pour détruire les bandes de partisans. 1815

■ Lot-et-Garonne

● **1 Num 124 5/128** - Des "soldats nègres" ou coloniaux. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Agen, 26 juillet) Le préfet de Lot-et-Garonne [Christophe] de Villeneuve [-Bargemont] signale l'arrestation à Beaupuy, le 23 juillet, de 21 sous-officiers ou soldats nègres, dits chasseurs coloniaux, commandés par Casimir Duclos, homme de couleur, et Joseph Varret, sous-lieutenant, lesquels se livraient au

pillage dans l'arrondissement de La Réole, disposaient d'un état nominatif des principaux royalistes de la commune de Layrac, et avaient l'intention de rallier d'autres déserteurs (vues 1-2).

- (s. d. , s. 1) Le marquis de Dampierre, inspecteur des gardes nationales du 1er arrondissement de Lot-et-Garonne, suggère la création de volontaires royaux à cheval, et de renvoyer chez eux les officiers en demi-solde (vue 3).

- **1 Num 124 5/129** - Vidalot du Sirat, commandant provisoirement le Lot-et-Garonne. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Agen, 29 juillet) Il rend compte de sa prise de fonction (vue 1).

- (Agen, 1er août) Il dénonce le mauvais esprit de son département, où il faudrait arrêter les anarchistes qui diffusent des rumeurs dangereuses, comme en témoigne une lettre adressée à son prédécesseur Bessière (vues 2-3).

- (Périgueux, 27 juillet) Cette lettre, jointe, venant du chef d'état-major de la 20e Division à Périgueux, signale que le général Clauzel fait arrêter les déserteurs munis de feuilles de route [i. e. délivrées par les royalistes ? ], et qu'il aurait appris, des membres de la famille royale présents à Bordeaux, que la cocarde blanche, cause principale de la désertion, avait été imposée au roi par les alliés (vues 4-5).

- L'audience du Prince à son retour en France

- **1 Num 124 5/130** - Finances et douanes. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Paris, 12 mars 1815) Instruction du baron Louis, ministre des finances, relative à l'invasion du royaume par les rebelles (copie) (vues 1-5) ; [voir une application par Mallebrun, directeur des douanes, 1 Num 124\_5/9 et 36].

- (Puigcerdà, 7 et 9 juillet) Rapport du commissaire général des douanes Des Moulins, dont les pouvoirs s'étendent au gouvernement du duc d'Angoulême, qui a rétabli M. de Mussy à Nîmes, de même que tous les fonctionnaires révoqués pour avoir refusé de prêter serment à Bonaparte, ne maintenant provisoirement les autres que jusqu'à plus ample examen, et qui a ordonné à tous les chefs de poste de mettre les préposés des brigades, en état de porter les armes, à la disposition de MM. de Marsols et d'Orgeis ; il confirme deux jours plus tard avoir cherché à priver de ressources les rebelles, en ordonnant aux directeurs des douanes de cesser d'envoyer à Paris des fonds susceptibles d'être détournés en route, et de reverser le tiers des excédents au quartier général du Prince (deux pièces) (vues 6-9).

- Etat du traitement mensuel des préposés des douanes de Saillagouse (vue 10).

- (Toulouse, 27 juillet) Baudon, receveur général de Haute-Garonne, confirme qu'il a versé

50.000 F au payeur de la 10e Division militaire, en dépit des nouvelles instructions du ministre des finances, mais pour répondre à l'ordonnance du Prince (vues 11-12).

- (Perpignan, 27 juillet) Delcros, payeur de la 10e Division militaire confirme le versement (vue 13).

○ **1 Num 124 5/131** - Sollicitations générales, dénonciations. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- ([Après le 21 juillet]) Supplique du maire de Hix et des principaux habitants tendant à obtenir le transfert du siège de leur municipalité au hameau des Guinguettes, lieu important de commerce avec l'Espagne par où le Prince est entré en France, et tendant à substituer au nom des Guinguettes celui de Bourg-Madame (supplique, enquête et deux brouillons-minutes de l'ordonnance du prince) (vues 1-8).

- (Ax, 25 juillet) Authier Dubreil, maire d'Ax, réclame les brevets de la décoration de la Fleur de Lys promise à sept gardes nationaux lors du passage du Prince (vues 9-10).

- ([S. L. , 23 juill. -6 août]) Douze habitants d'une commune du diocèse de Toulouse demandent l'éloignement de leur curé, Passenaud ( ?), dont l'indignité est confirmée par une lettre d'un vicaire général (vues 11-12).

- (7 avril) Lettre du vicaire général (vue 13).

- (Toulouse, 25 juillet) Albène, avocat, envoie un mémoire dénonçant la conduite des autorités qui se sont en grande partie ralliées à Napoléon, en particulier le premier président Desazars, tous ces " chevaliers de la Girouette " et autres " caméléons ", alors que seuls 17 membres du collège électoral d'arrondissement sur 209 ont participé à l'élection d'un député à la chambre de Napoléon, aussi préconise-t-il 17 mesures de rétorsion, en particulier de grever les biens nationaux des frais de la guerre, puisque leur vente est maintenue, car il est notoire que leurs détenteurs ont favorisé la conspiration (3 pièces) (vues 14-22).

- (Auch, 28 juillet) Delb... de Lurcene ( ?), ancien émigré réintégré en 1814 dans la compagnie écossaise des gardes du corps du roi, dénonce M. Mousquères, membre de la députation d'Auch auprès du Prince, très compromis dans la Révolution (vues 23-24).

- Deux copies de pièces à l'appui de la situation militaire de Joseph Larée, natif de Saramon (Gers), un congé absolu accordé par l'Armée des Côtes de l'Océan (an IV) et une attestation de satisfaction de son service d'officier payeur des gardes nationales du Gers en 1813 (vues 25-27).

○ **1 Num 124 5/132** - Adresses et protestations de fidélité. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (8 mai [pour 8 juillet]) François Aymar, cultivateur à Doiras, canton de Saillagouse (vues 1-2).

- (Estevat, 10 juillet) Besombes, curé du canton (vues 3-4).

- ([21-23 juillet]) Saint-Jean-de-Verges, adresse du maire au Prince, à l'occasion de son passage dans la commune (vue 5).

- (Pamiers, [fin juillet]) Discours ou adresse du maire au Prince (vues 6-7).

- (Béziers, 25 juill.) Réponse du conseil de défense de Béziers aux éloges reçus du Prince, signée du colonel de Barthès, commandant la ville, et des capitaines Valessis, Pelly ( ?) et L. de Puymirol (vues 8-9).

- (Montpellier, 6 août) Protestation de fidélité des habitants de l'Hérault portée à Toulouse, que venait de quitter le duc d'Angoulême pour Paris, et transmise au baron de Damas (vues 10-15).

o **1 Num 124 5/133** - Allégeance de fonctionnaires et militaires. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- [S.l., s.d.] Moreau, receveur de l'Enregistrement et conservateur des hypothèques (apostille d'approbation du baron d'Advisard Nogarède) (vues 1-2).

- [Toulouse, s.d.] Pétition en faveur du capitaine Belin, adjudant major de la garde nationale de Toulouse, signée Castellane, commandant la garde nationale, et d'une centaine d'autres membres (vues 3-4).

- [S.l., s.d.] D. Martin Charly, colonel de la 11<sup>e</sup> légion de gendarmerie, justifie son ralliement à Napoléon pour éviter les persécutions d'honnêtes gens, et rappelle qu'ayant 43 ans, il était déjà colonel à 23 ans, et qu'en conséquence il ne doit rien à Bonaparte ; copie d'une lettre adressée le 11 novembre 1814 par Hyde de Neuville à Martin Charly, lui témoignant de la reconnaissance pour la façon dont il a protégé d'honnêtes gens d'injustes persécutions (deux pièces) (vues 5-7).

- (Ax, 10 juillet) Paulin Baron, capitaine et ancien prisonnier de guerre en Russie (vue 8).

- (Perpignan, 24 juillet) Le baron L. V. Cassagne, " lieutenant général ", demande qu'on juge de sa conduite en mars 1815, prétend avoir contribué à la soumission des places des Pyrénées-Orientales, même si certaines tardent encore, et il se retire dans sa propriété de Lapeyrouse en Haute-Garonne, où l'on pourra le rappeler si on le juge à propos (2 lettres) (vues 9-11).

- (Villefranche [Tarn ?], 27 juillet) Jean-Baptiste Soulé, garnisaire des chap[... ?] à Montauban, emprisonné pour royalisme, réclame la petite croix de Malte (vues 12-13).

o **1 Num 124 5/134** - Offres de service. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Toulouse, 14 juillet) Jean-Cyriaque de Bezins Soulé, gentilhomme émigré qui a fait parvenir au Prince des renseignements sur les départements alentours (vues 1-2).

- (Lyon, 22 juillet) Le comte Hyppolite d'Espinchal, qui a levé 3.000 hommes en Lyonnais, Forez et Auvergne et occupé ces provinces où il a rétabli le drapeau blanc, réclame le maintien de 2.000 d'entre eux sous le nom de Chasseurs d'Henri IV (vues 3-4).



- (Lodève, 2 août) Lettre du chevalier de La Ferrière, chargé du commandement de l'arrondissement de Lodève, et souhaitant retrouver du service dans son grade de capitaine de frégate (vues 5-6).

- (Toulouse, 4 août) Le comte de Chambrun réclame ses appointements à raison du grade de major, non réglés depuis le 1er mars (vues 7-8).

- (Auch, 8 août) Le vicomte de Lentilhac recommande le chevalier Dumaine pour le commandement d'une compagnie de volontaires du Gers, le chevalier de Peret ( ?) et M. Durand, anciens de l'Armée de Condé, pour la gendarmerie (vues 9-10).

○ **1 Num 124 5/135** - Fonctionnaires maintenus ou installés. 1815

**Présentation Du Contenu :**

- (Montpellier, 25 juillet et 3 août) Lettres du commissaire général de police de l'Hérault, Grémiol ( ?), attestant de sa reconnaissance et confirmant l'avancement de la constitution de trois bataillons de chasseurs d'Angoulême (vues 1-2).

- (Bordeaux, 2 août) Auguste Bergevin, commissaire spécial de marine réintégré dans ses fonctions où l'avait remplacé Fourcroy, qui ne manquera pas d'intriguer contre lui (vues 3-4).

- (Brignoles, 1er août) Le baron [Perimont], confirmé comme lieutenant général dans son commandement (vues 5-6).

- [avant 9 août] Caire, directeur provisoire de la police de la 8e Division militaire (vues 7-8).

- [avant 5 août] Vaublanc, préfet des Bouches-du-Rhône, tout occupé à préparer les élections (vues 9-10).

● Histoire du fonds d'archives

**Présentation Du Contenu :**

On trouvera dans l'introduction de cet inventaire quelques éléments permettant de comprendre comment a été constitué ce fonds d'archives et comment il nous est parvenu. Les pièces présentées ci-dessous en sont autant d'attestations.

○ **1 Num 124 5/136** - Classement par le chef de division F. Palverel, à l'état-major général de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême à Toulouse, 15 août 1815

**Présentation Du Contenu :**

Une chemise d'ensemble comprend des sous-chemises par division militaire ou corps de fonctionnaires avec nombre de pièces et leurs numéros.

○ **1 Num 124 5/137** - Chemises correspondant à la première partie du fonds d'archives.

○ **1 Num 124 5/138** - Explication de la marquise de Cumont sur la façon dont lui fut attribué le fonds d'archives.

- 
- **1 Num 124 5/139** - Acquisitions de pièces complémentaires par la marquise de Cumont à la librairie Charavay (1894) et chemises d'un classement tardif (fin XIXe-début XXe s. ?) XIXe-[1950]

**Présentation Du Contenu :**

Une quinzaine de feuillets arrachés à un cahier d'écolier, intitulés "Papiers Praslin, 1re liasse", constitue un essai d'inventaire (vers 1930-1950). Ils n'ont pas été numérisés.

- **1 Num 124 5/140** - Pièces tardives sans lien avec le fonds 1829-1830

**Présentation Du Contenu :**

Congés militaires accordés à Jacques Michel, né à Brumath (Bas-Rhin), 22 ans, lancier au régiment de la Garde Royale où il s'est engagé en 1819 (14 août 1829 et 18 juin 1830).